

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'enseignement supérieur
Et de la recherche scientifique
Université IBN BADIS de Mostaganem
Faculté des lettres et des arts
Département de français

Mémoire

Pour l'obtention du diplôme de

MAGISTER

Option: Didactique

**Le français spécifique à la formation
paramédicale**

Option : le secrétariat médical

Présenté par :

➤ **Mr Brahim BELHANDOUZ**

Sous la direction du :

➤ **Docteur Saâdane BRAIK**

Mostaganem 2010

Remerciements

Je tiens à exprimer ma gratitude à Monsieur Saâdane Braik Docteur , Directeur de recherche , pour les orientations qu'il m'a sans cesse présentées et pour la confiance qu'il m'a accordée durant l'élaboration de mon projet afin que cette recherche aboutisse .

J'exprime également ma reconnaissance à Messieurs les membres du jury qui ont consenti à lire et à examiner ce travail.

Que mes amis , de l'école doctorale à Mostaganem et ceux de Mazouna acceptent aussi mes remerciements sincères pour leurs soutiens, leurs conseils et leurs critiques et pour la disponibilité dont ils ont fait preuves au cours de ma recherche .

J'exprime enfin ma reconnaissance à la direction de l'école doctorale de Mostaganem et à la direction de l'école paramédicale pour l'aide qui m'a été apportée .

Voici quelques mots que je dis avec conviction concernant notre noble métier.

** La vocation de l'éducateur n'est pas seulement le gout d'enseigner, mais le gout d'apprendre soi-même, et avant de prétendre instruire autrui, il faut s'instruire soi-même.*

Or, l'éducateur qui aime son métier s'y consacre de toute son âme, et sa propre éducation doit être le premier de ses soucis.

Le menuisier travaille un morceau de bois, s'il se trompe, il jette sa pièce et recommence avec une autre, mais le maître lui, a affaire à des enfants dont il doit former les esprits, s'il se trompe c'est l'esprit de l'enfant qu'il déforme à jamais.

** La conscience professionnelle de l'enseignant n'est pas seulement par son action éducatrice, mais aussi par l'exemple, son comportement, son langage, sa tenue.*

Ses attitudes influent sur la formation de ses apprenants et creusent en eux des sillons profonds.

Soyons l'exemple parfait, c'est de la conscience professionnelle

Seriez-vous ce que vous êtes, si votre maître n'avait pas une scrupuleuse conscience professionnelle ?

** L'enseignement est le plus noble des métiers qu'il faut exercer avec intelligence,*

courage, compétence.

Sommaire

Introduction.....	1
Chapitre I : Eléments diachroniques de base	
1- L'école paramédicale, présentation et description	6
2- Public- cible et formation	10
3- Place du français dans la société algérienne.....	12
4 - Place du français dans l'enseignement et la formation	13
5- Le français général	17
6- Le français sur objectif spécifique	17
7- Le français langue professionnelle.....	24
8- L'ingénierie de formation	24
Chapitre II : Le discours du secrétariat médical	
1- Généralité sur le secrétariat médical.....	27
2- Les éléments récurrents dans le discours du secrétariat médical	32
Chapitre III : Expertise des programmes et enquêtes du terrain	
1- Description des programmes des secrétaires médicaux.....	37
2- Description du programme de français.....	46
3- L'enquête au près des acteurs	48
4- L'analyse des besoins.....	64
Chapitre IV : Conception de séquences pédagogique	
1- L'approche par compétence.....	66
2- Fiche technique du programme.....	68
3- Les séquences pédagogiques.....	69
Conclusion	89
Bibliographie.....	91
Annexes	93

Introduction

Introduction

L'enseignement des langues constitue un enjeu important de l'enseignement professionnel ou spécialisé, vu que l'acquisition des connaissances est déterminée par la maîtrise de l'outil linguistique et elle se répercute grandement sur le comportement, comme étant une manifestation extérieure évidente et repérable d'une action d'apprentissage.

En Algérie, des mesures importantes ont été prises dans le domaine de l'éducation sur l'arabisation, étant donné qu'en 1962, l'Algérie était privée de l'enseignement de la langue arabe, le gouvernement n'exige alors que sept heures par semaine, puis ce nombre d'heures passe à dix heures en 1964. Le manque de spécialistes de la langue arabe pousse l'état à recruter des professeurs de d'autres pays arabes, vis à vis le manque de spécialistes de cette langue, durant cette époque.

L'enseignement, en général, a subi un changement radical, en passant par l'arabisation de l'école primaire en 1974, mais celle du secondaire était en bonne voie de l'être, et le français a pris une autre place en 1976 puisqu'il a été imposé seulement à partir de la quatrième année fondamentale.

L'arabe a pris alors son statut de langue maternelle officielle en Algérie, exercée dans tous les secteurs et tous les domaines, et le français chavira vers un autre statut, celui de la langue étrangère. Selon L'article 15 concernant l'arabisation :

« L'enseignement, l'éducation et la formation dans tous les secteurs, dans tous les cycles et dans toutes les spécialités sont dispensés en langue arabe, sous réserve des modalités d'enseignement des langues étrangères »

Dans le domaine de l'éducation, l'arabe classique devient la langue d'enseignement du primaire et du secondaire depuis 1989, et le français devient une langue seconde obligatoire à partir de la 4^{ème} année primaire.

Notant de plus qu'en Algérie, il y a eu aussi une apparition des écoles privées près de 380 écoles au territoire national, dont une centaine pour l'enseignement primaire qui favorisaient la langue française et avaient pour objectif de former de bons bilingues (arabe - français) .

Nonobstant, le gouvernement avait placé toutes ces écoles sous son contrôle en exigeant le respect du programme national établi par le ministère de l'éducation, un programme qui comprend toutes les matières enseignées dans les établissements publics conformément au décret ministériel N04/90 du 24 mars 2004.

Selon l'Article 8 relatif à l'arabisation

« Hormis l'enseignement des langues étrangères, l'enseignement dans les établissements privés d'éducation et d'enseignement est assuré obligatoirement en langue arabe dans toutes les disciplines et à tous les niveaux d'enseignement ».¹

La langue française a constitué en Algérie la principale langue étrangère au primaire et au moyen ainsi au secondaire, mais à partir de la rentrée 92-93, l'enseignement de cette langue devient optionnel, le choix de la langue étrangère, français ou anglais, commence dès la quatrième année primaire et l'autre langue sera alors introduite en 8^{ème} année.

Pour l'apprenant qui choisit l'anglais comme première langue, le français sera, pour lui la 2^{ème} langue étrangère, au secondaire le public sera encore hétérogène et les lacunes en langue française chez ses apprenants seront certainement plus aggravées, ce qui a suscité la réflexion à des méthodes rapides et efficaces dans l'enseignement du français.

De cet aperçu historique de la dualité de la langue en Algérie, nous pouvons dire qu'il y a eu une certaine perturbation dans l'enseignement de la langue, pour la génération qui s'est succédée, touchée par les multiples réformes dans les premiers paliers.

Dans la nouvelle réforme, le français a subi un autre changement, il a pris une place assez importante dans la scolarisation, il est imposé alors dès la troisième année du primaire.

L'enseignement- apprentissage du français, en Algérie, a pour but de conférer à l'élève dans le domaine de la compréhension écrite et orale une compétence de base, lui permettant d'inter agir dans les situations authentiques de la vie sociale, et de la vie courante arrangée en classe.

Mais, malheureusement, les objectifs fixés ne seront pas toujours atteints, les méthodes adoptées par le système éducatif ont montré beaucoup d'insuffisances méthodologiques, constatées à travers une baisse de niveau des apprenants aussi bien au primaire qu'au secondaire.

Pour l'enseignement supérieur, plusieurs filières sont dispensées en langue française, particulièrement dans les disciplines scientifiques et techniques, les apprenants accèdent à cet enseignement avec une formation arabophone, alors qu'ils sont appelés à suivre un cursus en langue française.

¹ . *Algérie, politique linguistique d'arabisation*

Pour ce mémoire, nous avons choisi l'enseignement du français dans la formation des secrétaires médicaux, à l'école paramédicale de Mostaganem, leurs interrogations et leurs demandes, nous ont servi d'objet de recherche, vu que ses stagiaires trouvent des difficultés au niveau de l'expression orale autant plus qu'à l'expression écrite, un obstacle qui entrave leur processus d'apprentissage et leur empêche d'atteindre d'une manière performante leurs objectifs professionnels.

Ce choix, a été stimulé, d'abord, par l'usage du français lui-même, qui est confronté à une demande de plus en plus augmentée, dans la plus part des formations universitaires. Ainsi, par le besoin qui varie dans cette langue, selon le public demandeur, étant donné que c'est la formation qui crée des besoins particuliers chez les apprenants.

Dans ce cadre, nous avons choisi l'échantillon de la première année, ce public se présente au nombre de 25 stagiaires (secrétaires médicaux), Ce dernier nous semble représentatif étant donné que d'une part, il utilise le français comme seule langue d'apprentissage, et d'autre part, cette spécialité exige un module de français censé régulariser les troubles linguistiques des stagiaires dans cette formation.

Pour enrichir notre travail, nous avons interpellé aussi la collaboration des secrétaires exerçant leurs fonctions dans des secteurs sanitaires variés, pour signaler leurs carences ainsi leurs véritables besoins dans cette spécialité.

La première remarque faite sur le terrain, durant cette formation dans l'école paramédicale, est la situation paradoxale que vivent les stagiaires, étant donné que tout au long de leur formation, ils sont appelés à suivre un programme réparti en modules dispensés en langue française, tandis que la formation antérieure des stagiaires est faite exclusivement en arabe classique. Ce qui explique même l'échec de la majorité des étudiants de 1^{ère} année universitaire, particulièrement dans la plus part des branches scientifiques et techniques.

Cette situation leur impose une double contrainte en termes d'apprentissage d'une part, ils doivent maîtriser les savoirs et les savoirs faire des champs disciplinaires utiles à l'obtention de leurs diplômes, et d'autre part, ils doivent être suffisamment performants en langue étrangère.

Autre facteur qui entrave le bon fonctionnement d'enseignement /apprentissage dans cette formation, est celui de la communication, marquée par une absence quasiment totale. Ces stagiaires se trouvent d'abord, incapable de négocier leurs préoccupations, et de reformuler des interrogations, durant le processus d'acquisition et de compréhension, puisqu'ils maîtrisent moins la langue dans laquelle ils doivent transmettre leurs propos. En outre, les stagiaires, en fin de cursus, trouvent des difficultés ainsi à rédiger un bon mémoire de fin d'étude, et même si cela est déjà fait ; la présentation et la négociation du thème reste tâche difficile.

De cela , nous pouvons dire que le français joue donc un rôle primordial pour ces stagiaires, qui doivent assurer un rôle assez important dans l'information et la communication, outre les tâches traditionnelles de secrétariat ; ces derniers doivent veiller sur : l'accueil, les renseignements des familles et des patients et la gestion des dossiers des clients. ce qui va exiger une compétence langagière orale et écrite à la fois , allant de la simple conversation orale à la rédaction et classement des documentations cibles qui exigent des traces écrites.

Les constatations citées ci-dessus et qui se résument dans : la non maîtrise de la langue française, l'absence de la communication ainsi les difficultés d'enseignement/ apprentissage, représentent des grands obstacles pour un bon fonctionnement de la formation professionnelle cela, nous pousse à s'interroger sur les causes réelles de ces obstacles, chez ces stagiaires, afin d'arriver à des solutions avantageuses qui amélioreront la qualité de l'enseignement de la langue.

Les questions qui se posent immédiatement pour nous sont celle de savoir :

- * Est-ce que le programme répond –il aux besoins réels de ces stagiaires et aux objectifs de la formation ?
- * la méthode d'enseignement, est- elle vraiment adéquate et lucrative ?
- * Quelles solutions avantageuses pour satisfaire les attentes des stagiaires ?

L'objectif de notre recherche est de rendre compte des difficultés qu'ont les stagiaires au niveau de l'expression orale et au niveau de l'expression écrite, ainsi que de donner des pistes didactique afin d'y remédier.

Le présent travail comprend quatre chapitres, le premier est consacré aux éléments diachroniques de base, nous commencerons par la présentation et la description de l'école paramédicale ainsi le public-cible et sa formation.

Dans le second chapitre, nous présenterons le discours du secrétariat médical, nous traiterons ainsi les éléments récurrents dans ce type de discours.

Le troisième chapitre est consacré à l'expertise des programmes et aux enquêtes du terrain. Et enfin, dans le dernier chapitre, nous proposerons un programme de formation, enrichi par des séquences pédagogiques.

Pour ce faire, nous avons mené une enquête sur le terrain , Nous avons centré notre recherche sur le programme dans cette formation, ainsi sur les méthodes adoptées par les formateurs.

Cette enquête est basée sur :

- La critique du programme de français dans la formation des secrétaires médicaux.
- La critique des méthodes suivies dans l'enseignement du français dans cette formation.
- L'analyse du questionnaire adressé aux stagiaires.
- L'analyse du questionnaire destinée aux enseignants.

Pour enrichir et illustrer notre recherche, nous avons fait la collecte et l'analyse des documents pédagogiques mis à la disposition des stagiaires, pour pouvoir dégager leurs besoins réels et éclairer les stratégies adoptées dans l'enseignement du français, pour la formation paramédicale, afin d'aboutir à des situations avantageuses pour satisfaire les attentes des stagiaires.

Chapitre I:

Eléments diachroniques de base

1- L'école paramédicale, présentation et description

1.1* Aperçu historique de l'école paramédicale

La première école de la formation paramédicale de Mostaganem a vu le jour en 1964, il n'y avait à cette époque là qu'une seule classe avec deux enseignants au maximum, elle n'était pas autonome comme l'est actuellement, son fonctionnement était sous la direction de la santé de la wilaya, comme étant un service parmi d'autres, le début de cette école était marqué par une formation accélérée vis-à-vis le besoin urgent de la population et surtout après le départ des français.

Le 05 /06/1973, et par un décret présidentiel (73-79), ce fut la création de plusieurs écoles de formation paramédicale au territoire national.

Pas plus, loin du centre ville, précisément, à la rue Ben Anter Charef, à Mostaganem, se situe l'école actuelle de la formation paramédicale, elle a été inaugurée en 1973, en parallèle il y a d'autres situées à khemis , Bayed Naama qui assurent un programme de formation variant selon les besoins.

Ces écoles ont recruté des étudiants du pays et d'autres venant du Niger, du Cameroun et de la Libye, et cela ce fait par le biais de leurs ambassades.

1.2 * Structure et fonctionnement

Dans cette école, il existe des options multiples, le choix se fait dès l'inscription, le stagiaire doit être titulaire du baccalauréat, pour pouvoir ensuite passer un test d'admission à travers lequel le candidat doit répondre à quelques questions relatives à la motivation et aux thèmes de réflexion.

Les options dans cette école ne sont pas fixes, elles varient selon la demande, pour la période de formation actuelle, il existe au nombre de six : les infirmiers d'état, les laborantins, les manipulateurs en radiologie, les puéricultrices, les sages femmes, les secrétaires médicaux dont la condition d'admission est le bac série littéraire.

Cette formation est dirigée par le l'institut national pédagogique de la formation paramédicale (L'INFPF) ; les tests et les évaluations de l'examen final sont sous la direction de cet établissement public à caractère Administratif doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière.

Il est Créé par décret exécutif N°96-148 du 27 Avril 1996 et placé sous la tutelle du Ministère de la Santé et de la Population.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la politique de la formation paramédicale arrêtée par le ministre chargé de la Santé, l'Institut a plusieurs missions :

Il est chargé d'abord, de mettre à la disposition des établissements de formation paramédicale tous les supports et les méthodes en vue de l'amélioration de la formation ; ainsi de concevoir et élaborer et évaluer et proposer les programmes de formation paramédicale.

En outre ; il organise et contrôle les examens et les concours pour l'accès aux établissements de formation paramédicale et l'obtention des diplômes.

Il est chargé aussi de suivre et d'évaluer la qualité de la formation dispensée, et développer la recherche en pédagogie pour l'enseignement des techniques paramédicales.

De plus, il participe à la formation et à l'encadrement des personnels enseignants, et du contrôle pédagogique.

En général, il contribue à toute action de perfectionnement et de formation des personnels enseignants des établissements de formation paramédicale

1.3 * Conditions d'accès

Les diplômés d'Etats sont recrutés sur titre : Bac série sciences de la nature et de la vie, et sciences exactes pour toutes les spécialités. Bac série biochimie pour les préparateurs en pharmacie.

Bac série lettres, sciences humaines, et langues étrangères pour les secrétaires médicaux et les assistantes sociales.

Les aides soignants, sont recrutés sur concours d'accès : niveau de première année secondaire.

1.4 * Modalités de recrutement

Les professions paramédicales sont très variées, les progrès de la médecine et le développement des structures sanitaires ont donné naissance à toute une série de spécialités. Ce qui permettra de réaliser un choix dans des options multiples, selon les aptitudes des candidats. Une fois le candidat admis, il est orienté vers des options variantes selon les critères énoncés ci-dessous :

- * Les besoins arrêtés par option ;
- * Les places disponibles à pourvoir par option ;
- * Les vœux du candidat en fonction du classement par moyenne obtenue au bac plus une épreuve orale.

1.5 * Organigramme de l'école paramédicale

L'école est structurée de la façon suivante :

- Direction générale
- Direction des études
- l'économe

La direction des études est chargée des études pédagogiques, elle prend en charge la surveillance générale, la bibliothèque et le matériel pédagogiques, l'espace Internet, et la coordination ainsi le suivi des travaux des chefs d'option.

Les chefs d'option sont responsables du groupe des enseignants, leurs programmes de travail, les cours, l'évaluation, ainsi la programmation de la formation pratique qui se fait en dehors de l'établissement, au niveau des structures de santé publique, ou des établissements hospitaliers, en fin de période de formation. L'économe, est chargé de veiller sur l'internat, le matériel ainsi la restauration, l'hébergement et l'entretien de l'école.

Cette école est dirigée par une directrice, une infirmière, diplômée d'état, en grade de (p.e.p .m 1^{er} degrés) ainsi un directeur des études du même niveau , et l'économe qui est un attaché principale d'administration ..

Dans cette école, la capacité d'accueil pédagogique théorique est de 240 en salle de cours et 160 places dans l'amphithéâtre, la capacité réelle est de 402 places (en sus des classes annexes à Relizane 59, Ain Tedles 30 et Sidi Ali 30)

Pour l'hébergement, la capacité théorique est de 162 lits (y compris l'aide réservée à la formation continue) tandis que la capacité réelle est de 212 (après l'utilisation des lits superposés).

L'école possède des locaux pédagogiques multiples, un amphithéâtre de 160 places en très bon état, une salle de conférence dont la capacité est de 35 personnes, une salle de T.P de 35 places pour soins aux adultes et enfants et des salles de cours au nombre de 14 classes.

La bibliothèque peut assembler 50 personnes et elle est dotée de 4477 ouvrages. La salle d'Internet est équipée de 12 PC, il y a aussi dans cette école un espace de communication et information avec 2 téléviseurs. Les moyens audio visuels mis à la disposition de l'école sont : 18 rétroprojecteurs ; 7 vidéo projecteurs ,4 photocopieurs, 2 caméras, 5 ordinateurs portables, et un appareil photo numérique.

Enfin, cette école est dotée d'une salle de mise en forme, équipée de 10 machines, dont la capacité est de 20 personnes, pour la distraction l'école contient une salle de jeux pour les étudiants et un terrain de football en mauvais état.

1.6 * Politique linguistique de l'école paramédicale

La langue française est une composante de la réalité linguistique algérienne, le français a perdu son statut de langue officielle par l'arabisation ce qui a conduit à la réduction de la langue française en Algérie. Mais le français est largement compris grâce à la scolarisation et l'immigration ainsi l'influence des média (TV, presse écrite, Internet.) le français à l'université est l'instrument essentiel d'enseignement dans les filières scientifiques et techniques.

Dans cette école, la langue française est la première langue d'enseignement, les modules sont dispensés en français, en parallèle, il existe d'autres modules enseignés en langue arabe tels que la psychologie et le droit, mais ces modules ne concernent pas toutes les options ; il y a aussi le module de l'anglais qui est ainsi enseigné en deuxième année de formation.

Pour les secrétaires médicaux, la langue française est la langue véhiculaire pour les supports de travail, elle est la langue d'enseignement y compris pour les documents et les supports pédagogiques, administratifs.

L'entourage des enseignants se permet de parler à leurs apprenants avec les deux langues arabe ou français, l'objectif final est de transmettre l'information, il y a aussi une pratique de l'arabe dialectal dans les relations entre les collègues et même en période de stage.

Le français dans cette période de formation n'est pas utilisé totalement, la dominance de la langue arabe est fortement remarquable.

Dans l'ensemble de communications orales ou écrites entre le personnel administratif et les enseignants, il y a une large pratique du français ainsi un bilinguisme pour certains imprimés destinés aux stagiaires et aux personnels.

2- Public cible et formation

2.1 * Présentation du public –cible

Le public choisi est constitué d'un groupe de 25 stagiaires, inscrits en première année de formation à l'école paramédicale, (option : secrétariat médicale), ces stagiaires sont titulaires d'un bac série lettres, et chimie, et ils ont effectué un concours sur titre pour accéder à cette école.

Cette promotion est unique à Mostaganem, car le recrutement en générale dans cette école se fait selon les besoins assignés par le ministère de la santé. Mais cette spécialité est maintenue dans les autres écoles de formation, au territoire nationale précisément à Saïda.

Pour cette génération de stagiaires, la scolarité était assurée en langue arabe comme étant la langue officielle et maternelle ² de la plus part des algériens, durant le début de la scolarité (Premier palier) et le français intervient au début du second qui représente pour eux une langue étrangère ³ et se poursuivait jusqu'au baccalauréat. Soit neuf ans d'apprentissage en langue française.

Au lycée, le volume horaire de la langue française varie selon la filière, pour les scientifiques, il est fixé à trois heures hebdomadaire, tandis que les littéraires il est fixé à 4 heures.

Ce qui veut dire que ces stagiaires ont eu plus de connaissances dans la langue que ceux des autres filières. Ces derniers ont subi une épreuve de français au baccalauréat, elle constitue pour eux une des matières essentielles avec un coefficient élevé.

Les épreuves d'admission à cette école qui figure dans les conditions d'accès sont dispensées en langue française.

2.2. Présentation des formateurs

² « la langue acquise la première pour le sujet parlant dans un contexte où elle est aussi la langue utilisée au sein de la communication. » CUQ. J.P., « langue étrangère et seconde », Paris 2003, p150

³ « Toute langue non maternelle est une langue étrangère »
CUQ. J.P., « langue étrangère et seconde », Paris 2003, p151

2.2.1 - les enseignants de spécialité

Les différentes spécialités dans cet établissement sont dirigées par des chefs d'option qui sont dans le statut d'origine des infirmiers diplômés d'état, mais ayant suivi de plus une formation de trois ans à INPEF à Alger, afin d'obtenir le grade d'un professeur d'enseignement paramédical pour pouvoir exercer sa fonction dans les multiples établissements hospitaliers. Ces enseignants ont fait leur scolarisation en français, et ils ont suivi une formation plus approfondie dans leur spécialité, cette langue ne constitue pas pour eux un grand obstacle. L'école paramédicale fait appel dès fois, à des médecins spécialistes, pour assurer quelques cours pour certaines options.

Le personnel enseignant est constitué d'un groupe de 12 enseignants permanents (la tranche d'âge varie entre 1948-1968) qui peuvent assurer de plus le rôle de chef d'option, et d'un autre groupe de détachés qui sont au nombre de 3(âgés entre 1960-1977), tandis que le troisième groupe est représenté par 32 enseignants vacataires à Mostaganem et 16 à Relizane .

2.2.2 – les enseignants de français

L'enseignant chargé de la langue française au sein de l'école paramédicale est issu des facultés de langues .C'est un licencié, n'ayant subi aucune formation en FOS4, ce qui consiste un obstacle supplémentaire à l'enseignement du français destiné à ces stagiaires, étant donnée que le formateur ne possède ni la formation adéquate, ni les outils nécessaires pour pouvoir mettre en place un programme qui répond aux besoins de ces stagiaires en respectant leurs besoins réels.

Pour l'enseignant du module de français, nous n'avons eu la chance de le contacter que trois fois, vis-à-vis ses excuses inexplicables et incompréhensibles, mais ceci est dû à son statut réel dans cet école, étant donné qu'il n'avait pas une affectation sur poste, c'est un licencié de français faisant membres du groupe des vacataires.

Nous avons eu la chance d'assister avec lui dans une séance de français, et nous lui avons demandé sa participation dans notre recherche en répondant à notre questionnaire proposé, et d'inciter les stagiaires à leurs tour, à répondre sérieusement d'une manière objective au questionnaire destinée à l'analyse dans cette étude.

3- Place du français dans la société algérienne

4 « *Le français sur objectif spécifique (FOS) est né du souci d'adapter l'enseignement du FLE à des publics adultes souhaitant acquérir ou perfectionner des compétences en français pour une activité professionnelle ou des études supérieures.* »

CUQ. J.P., « *langue étrangère et seconde* », Paris 2003, p109

A l'heure actuelle, la langue française occupe toujours une place essentielle dans notre société, et ce, dans tous les secteurs : économique, éducatif, et social.

La situation linguistique en Algérie se caractérise par la coexistence de plusieurs langues telles que l'arabe classique, l'arabe algérien, et le français.

Selon SAFIA RAHAL⁵, La réalité sociolinguistique algérienne se caractérise par l'existence de trois catégories de locuteurs francophones.

D'abord, les francophones réels, ce sont les algériens qui parlent réellement le français dans la vie de tous les jours.

Ensuite, les francophones occasionnels, il s'agit des individus qui utilisent le français dans des situations bien spécifiques (formelles ou informelles)

Enfin, les francophones passifs, et cette catégorie concerne les locuteurs qui comprennent cette langue mais qui ne la parlent pas.

La réalité linguistique actuelle permet de remarquer que le français reste également un moyen de communication largement utilisé dans tous les secteurs, et les domaines, il occupe, de plus en plus, une place beaucoup plus prépondérante dans la société algérienne, étant donné que, plusieurs locuteurs utilisent cette langue dans différents domaines et même dans leur vie quotidienne.

En effet, pour le travail, le français reste aussi un outil important pour les algériens, ainsi à l'école, la rue, et même la presse (orale, écrite) francophone qui connaît un accroissement remarquable sur le terrain, en s'exprimant par le bilinguisme de cette langue, dans de multiples domaines (Politique, économique, commercial).

Notant de plus, que le français en général, permet une ouverture vers le monde de la connaissance, par le bilinguisme du langage informatique, qui s'exprime fortement par le français et l'anglais. Il est aussi la langue de l'industrie et du commerce international.

⁵ RAHAL .S . « *La francophonie en Algérie : Mythe ou réalité* »,

Colloque du 25 au 26 septembre 2001, Beyrouth, Liban

En général, La pratique du français connaît une augmentation dans la société algérienne, ce qui lui permet de garder son charme, et cela à tous les niveaux, et en particulier, dans le milieu intellectuel. Alors, la langue française occupe une place assez importante dans la société algérienne, alors, quelle est sa place dans l'enseignement et la formation ?

4. Place du français dans l'enseignement et la formation

Le système éducatif en Algérie a subi plusieurs changements, depuis la mise en place de l'école fondamentale jusqu'à nos jours, malgré la diversité des techniques d'enseignement/apprentissage, et la multitude des approches, ainsi la qualité de l'enseignement, le problème de la non maîtrise de la langue française reste insensé.

La langue française occupe une place capitale dans l'enseignement et la formation, cette langue est enseignée dès la deuxième année du primaire jusqu'à la fin du secondaire.

Pour l'enseignement supérieur, du fait que l'arabisation n'a pas été généralisée, le français reste toujours la première langue d'enseignement de plusieurs filières scientifiques et techniques, et même pour les instituts de formations professionnelles Cette langue tient alors une position forte, le constat que fait à ce propos ACHOUCHE, reste d'actualité :

*« Malgré l'indépendance et les actions d'arabisation qui s'en sont suivies, les positions du français n'ont pas été ébranlées, loin de là, son étude ayant même quantitativement progressé du fait de sa place dans l'actuel système éducatif algérien »*⁶

Nous pouvons dire, donc que c'est par le biais de la langue française que va s'opérer dans les instituts de formation et les universités l'accès à la connaissance et au savoir scientifique et technique et acquérir des savoir faire et des savoir être.

Pour cela, Nous avons jugé utile de donner un aperçu général sur le français langue seconde et français langue étrangère, pour pouvoir positionner notre public cible.

⁶ ACHOUCHE, M, « La situation sociolinguistique en Algérie »,

In Langues et Migrations, centre de didactique des langues et lettres de Grenoble, 1981

4.1. Le français langue seconde

Jean-Pierre Cuq, tout d'abord, définit le FLS comme le français parlé à l'étranger avec un statut particulier. Il s'agit principalement de l'usage du français dans les anciennes colonies ou dans les anciens protectorats français. « *Français appris aux populations rurales allophones en France à la fin du XIX^e siècle, français appris aux publics scolaires des pays colonisés* »⁷.

Le français pour ces pays n'est pas donc la langue maternelle, ni même une langue étrangère, il est utilisé comme langue d'enseignement à partir d'un certain niveau et permet l'accession à un niveau social plus élevé.

Jean-Pierre Cuq confirme que, « *cette dénomination, désigne habituellement un mode d'enseignement et d'apprentissage du français auprès de publics scolaires dont la langue d'origine est autre que le français et qui ont effectué tout ou partie de leur scolarité dans cette langue.* »⁸

Alors, nous pouvons dire, que dans « le Français langue Seconde », il s'agit de la langue de la scolarité.

De plus, l'éducation nationale française définit le FLS comme la langue qui, en France, permet à l'élève d'accéder à une qualité ; ce qui fait que « le Français langue Seconde » peut dans ce cas se traduire par « *français langue de scolarisation.* » qui selon Jean-Pierre Cuq signifie « *une langue apprise et utilisée à l'école et par l'école* »⁹

Dans le dictionnaire didactique des langues (1976, p. 478) Glisson et Coste définissent le Français Langue Seconde comme une « *expression non justifiée mais qui introduit une nuance par rapport à (la langue étrangère) pour les pays où le multilinguisme est officiel (Canada, Suisse, Belgique) ou dans lesquels une 'langue non maternelle' bénéficie d'un statut particulier (pays d'Afrique francophone).* »¹⁰

En général, le « le Français langue Seconde » est pratiqué par des étrangers dont la langue maternelle n'est pas le français, mais auxquels le français doit permettre, non seulement de communiquer avec autrui, mais aussi de suivre des cours.

En France le FLS, est le français enseigné aux enfants nouvellement arrivés (ENA), le FLS a une finalité de langue transitoire pour ces étrangers qui s'installent définitivement et deviennent français, de ce fait le FLS assure la transition du français langue étrangère au français langue maternelle, il a donc une phase intermédiaire entre la simple communication et la maîtrise de la langue et du métalangage.

^{7, 8, 9} CUQ, J.P., « *Dictionnaire de didactique du français, langue étrangère et seconde* » Paris.2003

¹⁰ GALLISSON, R. et COSTE, D. « *Le dictionnaire didactique des langues* » HAHETTE, Paris, 1976

En Algérie, le français avait le statut de langue seconde jusqu'à la naissance l'école fondamentale dans le système éducatif algérien.

Pour cette période d'enseignement, le français était la seule langue à travers laquelle toutes les matières d'enseignement étaient transmises, et même le nombre de cours de français dispensés dans les programmes du primaire et du secondaire était plus élevé. Ce qui a permis à cette génération d'avoir une maîtrise parfaite de la langue française.

C'est ce statut privilégié du français que met en évidence P. Eveno lorsqu'il fait remarquer que *« En effet, nombre d'Algériens possèdent quelques notions de français, reçoivent les programmes français de télévision et gardent des relations avec les émigrés installés en France. Par ailleurs, beaucoup de professeurs et d'instituteurs ont fait leurs études en français et les universités françaises accueillent encore des Algériens. »*¹¹

En revanche, il est à signaler que, pour la période actuelle, les nouvelles réformes du système éducatif accordent une place capitale à l'arabe, vu qu'elle est la langue officielle, et la langue maternelle de la plus part des algériens.

Par l'arabisation, l'arabe est devenu la première langue d'enseignement qui prend en charge même l'enseignement des matières scientifiques, dans le primaire et le secondaire.

Mais, Ce qui est conflictuel dans ce système éducatif, est que l'enseignement supérieur n'a pas subi une arabisation totale, le français est resté dans plusieurs universités et plusieurs écoles la langue de l'enseignement.

C'est ce qui a entraîné un malaise chez les nouveaux bacheliers et précisément pour notre public cible (secrétaires médicaux), car après douze ans de pratique de l'arabe, ces derniers se trouvent confrontés, dès le premier jour de leur rentrée à l'école, à un problème, celui de la communication, ainsi la difficulté de suivre un cours magistral.

En effet, le stagiaire suit une formation, en assistant à des cours magistraux assurés par des enseignants dont la majorité, ayant le français comme langue seconde, mais il utilise une langue qui lui semble tout à fait étrangère, quoi qu'il l'ait étudié pendant neuf ans.

En Algérie, le français a un statut officiel de langue étrangère : il le doit à l'arabisation, c'est pour cela une définition du FLE nous semble utile.

¹¹ EVENO Patrick, *L'Algérie*, Le Monde Editions, 1994, p. 103.

4.2. Français langue étrangère

Le concept de français langue étrangère se construit par opposition à celui de la langue maternelle. J.P.CUQ affirme que *« toute langue non maternelle est une langue étrangère à partir du moment où elle représente, pour un individu un savoir encore ignoré, une potentialité, un objet nouveau d'apprentissage. »*¹²

GALLISSON .R et COSTE.D disent *«...la distinction entre langue maternelle et langue étrangère, indispensable pour évoquer les procédures spécifiques d'apprentissage, a fini par s'imposer .on admet maintenant que l'apprentissage en milieu scolaire de toute langue non maternelle est « étrangère », quelque soit le statut officiel de cette langue dans la communauté où vit l'élève. »*¹³

Selon le dictionnaire de didactique du français *« une langue devient étrangère lorsqu'elle est constitué comme un objet linguistique d'enseignement et d'apprentissage qui s'oppose par ses qualités à la langue maternelle. »*¹⁴

Le français langue étrangère, est une langue censée être enseignée à des apprenants dont la langue maternelle n'est pas le français, cette dénomination désigne le français enseigné dans certains nombres de pays étrangers, que ce soit dans les institutions officielles françaises (centre culturels français), ou dans les établissements scolaires et universitaires. Le FLE est basé sur un apprentissage du français dans le but de s'informer et de communiquer, ainsi d'acquérir un savoir nouveau dans le domaine scientifique.

Ces définitions montrent le statut réel du français pour notre public cible ; nous pouvons dire par cela que l'enseignement du français dans cette école est un français langue étrangère.

Mais, ce qui nous semble important de savoir, est la nature du français transmis à ces stagiaires, ainsi la méthode adoptée par l'enseignant, afin de satisfaire leurs besoins dans cette formation.

En d'autres termes, il faut s'interroger sur quel français les apprenants du FLE ont-ils besoin de savoir ? Cette question a été posée par Lehmann qui affirme que : *« reposer en FLE la question (quel français enseigner ?) , C'est forcément s'interroger sur les besoins langagiers des apprenants et sur les situations langagières des apprenants et sur les situations- cible (celles qu'ils auront à affronter en français.) »*¹⁵

C'est à cette question que nous tenterons de répondre dans la partie consacrée au français sur objectifs spécifiques.

Alors, quel français devrait – on enseigné à ses secrétaires ? Ont-ils besoin d'un français général ou d'un français spécifique ?

¹² CUQ. J.P., *«le français langue seconde »*, Hachette .Paris.1991

¹³ GALLISSON .R et COSTE .D *« Le dictionnaire didactique des langues »* HAHETTE, Paris, 1976,

¹⁴ CUQ. J.P., *«le français langue seconde »*, Hachette .Paris.1991

¹⁵ LEHMAN *« Le français d'aujourd'hui »* N° 78 , 1987

5. le Français Général

Cette expression désigne le français usuel tel que celui dans les méthode de FLE, ce français est destiné à tous les public , c'est-à-dire un public non spécialisé , le concept de français général est né en même temps que celui du français sur objectif spécifique , son objectif reste global « enseigner le français » , ses contenu concerne plutôt la vie quotidienne , et sa démarche vice à une démarche équilibrée entre l'oral et l'écrit , étude des faits de langue , et approche de la civilisation.

Dans cette enseignement, l'enseignant est au centre de l'activité enseignement / apprentissage , c'est le seul acteur actif , c'est lui qui enseigne , et partage les taches , il parle , il écrit , il évalue , et de ce fait l'apprenant devient passif , il ne fait que écouter , écrire , suivre pour acquérir plus de savoir , il ne fait pas une part importante dans son apprentissage .

De ce fait, nous pouvons dire que le français général ne convient pas à notre public, vu qu'il s'inscrit dans un domaine précis, celui du secrétariat médical, ce public a besoin d'une orientation spécifique, c'est-à-dire qu'il a besoin d'un français qui lui permet d'exercer convenablement ces activités professionnelles.

6. Le Français sur Objectifs Spécifiques

Le français sur objectif spécifique a vu le jour le jour grâce à l'émergence du français de spécialité. Ce dernier « *a été le premier à désigner les méthodes destinées à des publics spécifiques étudiant le français dans une perspective professionnelle ou universitaire .Ces méthodes comme leur nom l'indique mettaient l'accent sur une spécialité (le français médical, le français juridique, etc.) Ou sur une branche d'activité professionnelle (le tourisme, l'hôtellerie, la banque, les affaires, etc.)* »¹⁶ Seulement cette langue a pris plusieurs appellations au fil des ans.

¹⁶ MANGIANTE.J.M et PARPETTE « *le français sur objectif spécifique : de l'analyse des besoins à l'élaboration d'un cours* ». Hachette.2004.p16

6. 1. Historique du français sur objectif spécifique

6.1.1. Le français militaire

Cette appellation revient à une commission militaire qui était chargée, aux années vingt du siècle précédent, d'élaborer un manuel du français militaire adressé aux soldats non francophones combattant dans l'armée française. Ce manuel avait un rôle efficace au niveau militaire à travers l'amélioration de compétences langagières en français, et dont les objectifs étaient de faciliter les rapports des soldats avec leurs supérieurs en français. Ainsi de permettre à ces soldats, de contribuer au développement de leurs pays d'origine.

Dans cet enseignement l'importance est donnée à la composition des classes homogènes au niveau des apprenants. En se basant sur trois critères principaux, qui sont le degré d'instruction des soldats, leur dialecte parlé et le nombre limité à 20 apprenants par classe. Le contenu du manuel porte sur la vie quotidienne dans les casernes (l'habillement, les verbes du mouvement, les grades, le salut, la visite des officiers, etc.) , ses leçons ont été consacrées à enseigner quelques aspects de la terminologie militaire (les munitions, la transmission, l'observation, le service de la santé, etc.) , L'enseignement suivait la méthode directe c'est de parler toujours avec ses apprenants en français, en interdisant de parler le dialecte des apprenants au cours de l'apprentissage. L'enseignant peut faire appel à la gestuelle et aux mimiques afin d'éviter la traduction. Ce manuel était destiné uniquement aux militaires.

Au 21eme siècle le développement de l'industrie militaire française, pousse les pays non francophones à acheter de nouvelles armes et à former leurs militaires. Ce qui à créer un nouveau besoin d'un français spécialisé chez ces militaires étrangers.

6.1.2 .Le français scientifique et technique

L'enseignement du français scientifique et technique est destiné à un public spécifique. Cet enseignement apparaît dès 1960, étant donné que le français a connu dans cette époque un repli sur la scène internationale. Parmi les stratégies qui ont été adoptées pour la récupération du statut mondial du français, nous citons :

- la création du Centre scientifique et technique français à Mexico en 1961.
- l'organisation des stages et des rencontres internationales et des "Journées d'études ». (Paris 1960, Strasbourg 1960 et Toulouse 1962).
- l'organisation des " Cours Spéciaux pour les étudiants étrangers ", dans les spécialités scientifiques (Ces cours sont donnés à l'initiative de l'Ecole Normale Supérieure de Saint-Cloud, qui deviendra plus tard le CREDIF.).
- L'élaboration d'un manuel, par les éditions Hâtier, Suite à la demande du Ministère des A.E, pour enseigner « le français scientifique et technique. », en 1971.
- Le service culturel à l'ambassade de France à Damas commence à assurer des cours des mathématiques en français.

Au niveau méthodologique, ce français s'accompagne avec le français fondamental où l'accent est mis sur le contenu des cours notamment le lexique, qui se base sur la récurrence des termes et des expressions en français.

En 1961, Gaultier propose un modèle de langue de spécialité. Il focalise son intérêt sur les sciences exactes et naturelles, les sciences humaines et les Arts et les lettres, selon lui, la préparation des apprenants se fait en quatre étapes. Les deux premières étapes sont consacrées au Français Fondamental, et les deux autres visent à initier les apprenants aux langues spécialisées selon leurs domaines.

Le français scientifique et technique est influencé par la méthodologie de la Structuro Global audiovisuelle (SGAV) qui est marquée par la présence du son et de l'image sur le même support. Le CREDIF a produit plusieurs méthodes, la plus connue est Voix et Images de France (VIF) qui a fait apparaître la méthode Voix et Images médicales (VIM).

Le français scientifique a subi plusieurs critiques, vis-à-vis quelques aspects des ses méthodes qui doivent être remises en cause, et qui se résument dans : les documents fabriqués, le parcours obligatoire de l'apprenant pour s'approprier une langue, les aspects universels des méthodes (SGAV), la primauté de l'oral sur l'écrit.

6.1.3 Le français instrumental

Le français instrumental fait ses premiers pas en Amérique latine, dans les années soixante-dix. Il considère le français comme "instrument" qui facilite la compréhension des textes spécialisés pour les doctorants et des universitaires.

Au niveau méthodologique, le français instrumental donne de l'importance au développement de la capacité de lecture chez les apprenants.

L'enseignant s'intéresse à analyser les différentes unités textuelles : unités morphosyntaxiques, indices discursifs, indices iconographiques, idées de textes, etc. Il prend en compte les données individuelles de chaque apprenant: la personnalité du lecteur, son idéologie et ses connaissances antérieures.

L'enseignant s'intéresse aussi, à développer chez ses apprenants la compétence de lecture à savoir: la compétence thématique, la compétence discursive, la compétence textuelle, la compétence linguistique et la compétence stratégique, son travail commence d'abord par la sélection des textes à travailler avec ses apprenants.

En prenant en considération leurs niveau en langue cible (le français) et leurs connaissances antérieurs. Il choisit des textes dont les données peuvent faciliter la compréhension : des tableaux, des sondages, des illustrations, etc., et à partir de ces données, les apprenants peuvent émettre des hypothèses qui seront confirmées où infirmées lors de la lecture.

Dans une approche didactique du français instrumental, on choisissait d'étudier, durant le premier semestre des textes qui éveillent l'intérêt des apprenants de plusieurs spécialités, et en deuxième semestre, le choix des textes spécialisés se fait à l'attention des apprenants qui se regroupent en petits groupes. En ce qui concerne l'approche de lecture adoptée (globale, sélective, intégrale, critique.) c'est à l'enseignant seul de choisir celle qui s'accorde avec les besoins de ses apprenants.

Cependant, cette méthode a été critiquée, étant donné que le français instrumental s'intéresse à étudier le contenu sans analyser les besoins des apprenants.

6.1.4 Le français fonctionnel

En 1974, la France a été bouleversée, par la crise économique, qui avait des conséquences négatives sur la diffusion de la langue française à l'étranger particulièrement dans les pays non francophones, et beaucoup de pays donc ont pris la décision de diminuer les heures d'apprentissage des langues étrangères au sein de leurs établissements scolaires. Le Ministère des Affaires étrangères a choisi de relancer le français sur l'échelle internationale en cherchant un nouveau public qu'il soit littéraire, scientifique.

Le français fonctionnel a vu le jour grâce à plusieurs mesures qui ont été prises, parmi lesquelles, on cite :

- La création des centres d'études et de documentation scientifique et technique (CEDST) comme à Khartoum et à Mexico
- Le français fonctionnel figure désormais dans le Bulletin Officiel pour des postes D'enseignants à l'étranger.
- En 1976, le gouvernement français met en place un programme intitulé "Formation des boursiers prioritaires" qui concerne neuf pays non francophones ayant des relations stratégiques avec la France.

De ce fait, le français fonctionnel a émergé, Louis Porcher affirme que : " *La meilleure définition du français fonctionnel nous paraît être celle d'un français qui sert à quelque chose par rapport à l'élève* "17.

Le français fonctionnel rejetait certaines particularités du français scientifique et techniques telles que : cursus longs, méthodes lourdes, documents fabriqués. Il se base sur l'analyse des besoins des apprenants et l'analyse des actes de parole, et l'analyse du discours authentique.

Le français fonctionnel a été aussi critiqué par des didacticiens, qui lui reprochent de se centrer sur le contenu à enseigner et non pas aux besoins réels des apprenants.

6.2. Le français sur objectif spécifique

le FOS est marqué par sa centration sur l'apprenant qui est son point départ dans toutes ses activités pédagogiques. La problématique primordiale du FOS est fondée sur certains aspects: des publics, spécialistes non en français mais en leurs domaines professionnels, veulent apprendre du français dans un temps déterminé pour accomplir un objectif précis et immédiat. « *L'objectif de la formation linguistique n'est pas la maîtrise de la langue en soi mais l'accès à des savoir-faire langagiers dans des situations dument identifiées de communications professionnelles ou académiques.* »18

Le FOS couvre tous les domaines et plusieurs spécialités, tels que : le Français des affaires, le Français du tourisme et de l'hôtellerie, le Français juridique, le Français médical, le Français scientifique et technique, le Français des relations internationales, le Français journalistique et Le Français du secrétariat et d'autres.

Selon le FOS, tout enseignement du français a ses objectifs spécifiques, même celui de la littérature. Le FOS s'efforce à renforcer la motivation de son public, qui est un conscient de ses besoins et de ses objectifs, et il s'attache aussi à le préparer au marché du travail, en accélérant sa carrière professionnelle.

Selon CUQ JP « *le FOS est né du souci d'adapter l'enseignement du FLE à des publics adultes souhaitant acquérir ou perfectionner des compétences en français pour une activité professionnelle ou des études supérieurs.* »19

Les publics du FOS sont marqués par leur diversité qui comprend plusieurs catégories, elle regroupe des travailleurs migrants, des professionnels, des spécialistes ainsi que des étudiants poursuivant leurs études dans des universités francophones.

¹⁷ <http://www.le-fos.com/historique-4.htm>

¹⁸ CUQ. J.P., «*le français langue seconde* », Hachette .Paris.1991

¹⁹ CUQ. J.P., «*le français langue seconde* », Hachette .Paris.1991

6.2.1. La diversité du FOS

La diversité du FOS se manifeste à deux niveaux :

- 1- les domaines professionnels (affaires, tourisme, droit, médecine, sciences, relations Internationales, etc.)
- 2- le public : des universitaires, des professionnels, des boursiers, des stagiaires, etc.

Le public du FOS est distingué par ses besoins langagiers qui sont la base principale de toute formation .En effet Jean-Jacques Richer de l'université de Bourgogne soulignait que : *« les acteurs du FOS se singularisent , en ce qui concerne les apprenant , par une perception aigue de leurs besoins focalisés sur des savoir-faire langagiers dictés par une nécessité de maitrise d'un réel professionnel , en ce qui concerne les enseignants , par une tension entre maitrise langagière, culturelle et mé (connaissance)relative de la sphère sociale pour laquelle ils doivent former les apprenants en termes de compétence à communiquer langagièrement . »*²⁰

Le FOS prend en considération les besoins spécifiques de son public, C'est cette particularité qui fait de son public, un public différent à celui du FLE.
Dans le FOS l'apprentissage a pour intention de réaliser des buts précis dans des contextes donnés. On s'intéresse à mettre en relief les éléments suivants :

a - L'identification des besoins

Elle consiste à collecter les informations concernant les situations cibles où les apprenants utiliseront la langue. Cette identification se fait par le concepteur d'une façon directe , s'il a la possibilité de rencontrer ses apprenants, qui peuvent également exprimer leurs besoins en répondant à un questionnaire préparé par le concepteur, qui doit , par la suite, identifier et définir les objectifs à atteindre. Ces objectifs tournent autour de compétences linguistiques que les apprenants doivent maîtriser dans un domaine donné. Enfin, le concepteur passe à l'élaboration du contenu sensé répondre aux besoins de ses apprenants.

b- La classification des besoins

Les besoins langagiers, peuvent se résumer dans : Les besoins individuels/ sociaux, les besoins subjectifs/objectifs, les besoins prévisibles/imprévisibles, les besoins concrets/figurés.

²⁰ <http://www.edufle.net>

6.2.2 La méthodologie dans le FOS

Pour élaborer un cours de FOS, nous devons suivre un processus qui est basé sur cinq étapes principales :

- 1- la commande ou la demande de formation :
la demande peut être faite par une institution ou par les apprenants eux-mêmes.
- 2- l'analyse des besoins des apprenants :
c'est la plus importante étape d'un cours FOS, parce que c'est à ce moment là qu' *« on recense les situations langagières que les apprenants vivent ou vivront à l'issue de leur formation et qui sont à l'origine de la demande de programme. »*²¹
- 3- La collecte des données :
L'enseignant est chargé de trouver des données authentiques dans le domaine cible.
- 4- La sélection des données :
L'enseignant analyse les données collectées, il s'agit d'une tâche minutieuse. chaque situation sera traitée à part afin de pouvoir s'interroger sur les contenus et les formes qui lui seront réservés
- 5- L'élaboration du cours :
C'est la dernière étape qui permettra à l'enseignant de concevoir son plan de travail, il discerne les différentes situations de communication à traiter, les aspects culturels à enseigner, les savoirs, les savoirs faire et les savoirs être à inculquer aux apprenants.

La méthodologie de FOS se distingue de celle du FLE par l'accent qu'on met sur la nécessité de rendre compte des singularités et des exigences du contexte, par la prise en compte des divers types de besoins (besoins langagiers, besoins culturels et besoins d'apprentissage), y compris leur identification et par l'établissement des objectifs qui essaient de s'ancrer le plus profondément possible dans le réel socio-professionnel.

²¹ MANGIANTE.J.M et PARPETTE « le français sur objectif spécifique : de l'analyse des besoins à l'élaboration d'un cours ». Hachette.2004.p16

7. Le français langue professionnelle

Au seuil du troisième millénaire, le FOS est sur le point d'atteindre une nouvelle évolution qui marquera son parcours. Il se voit obligé de s'adapter aux besoins du marché basés notamment sur des demandes croissantes du monde professionnel. D'une part, nous assistons à une distinction des domaines professionnels qui sont de plus en plus pointus. D'autre part, nous remarquons l'émergence des demandes d'amélioration des compétences en français des professionnels de qualification faible.

8. L'ingénierie de formation

L'ingénierie désigne l'ensemble des fonctions allant de la conception et des études, y compris la formalisation des besoins des utilisateurs, à la responsabilité de la construction et au contrôle des équipements d'une installation technique ou industrielle. Il est aussi souvent utilisé dans un sens étendu à d'autres domaines, par exemple l'ingénierie de formation.

L'ingénierie de formation est un ensemble de démarches méthodiques et cohérentes qui sont mises en œuvre dans la conception d'actions ou de dispositifs de formation afin d'atteindre l'objectif visé. Elle s'intéresse particulièrement au développement des compétences dans le cadre du montage du dispositif de formation pour répondre à une demande donnée.

L'ingénierie de formation comprend les méthodes et les pratiques de l'analyse de la demande et des besoins de formation ; la conception d'un projet de formation ; la définition des méthodes et les moyens à mettre en œuvre ; la coordination et le suivi de la formation ; l'évaluation de la formation ainsi que les modes de validation envisagés.

8.1. La démarche de l'ingénierie de formation

L'ingénierie de la formation constitue « *l'ensemble coordonné des travaux de conception et de réalisation du système de formation.* »²²

La démarche d'ingénierie de la formation est une procédure en trois temps :

Une étape d'Audit, l'étape d'Ingénierie pédagogique et l'étape d'Évaluations triples.

²² ROLLE-BOUMLIC.M « vers une ingénierie de la formation en milieu professionnelle »CREA.FOS.2007

1- Une étape d'Audit :

Elle consiste à comprendre la situation, à établir le déficit des compétences et à déterminer les objectifs de formation.

Selon Madeleine Rolle –Boumlic, « *l'audit est un mode d'investigation consistant à comparer, grâce à des indicateurs pertinents, une situation réelle à une situation souhaitée (le référentiel) et à mettre en évidence des écarts (les déficits de compétences).* »²³

Il a pour objectif de prendre une décision opératoire quant aux priorités de la formation (les objectifs de formation)

Pour ce faire, il faut d'abord, établir un état des lieux et cela en passant en passant par

- la détermination des éléments suivants:

- * public –cible
- * profil de compétence requis par chaque poste
- * profil de compétence acquis par le titulaire de chaque poste
- * déficit des compétences

-l'élaboration du cahier de charge de la formation

L'étude de ce cas des apprenants, nécessite d'abord l'analyse des supports pédagogiques destinée à cette formation

2- Une étape d'Ingénierie pédagogique

Elle consiste à bâtir un dispositif performant (plan de formation, objectifs Pédagogiques, modules) et à mettre en œuvre des actions de formation.

3- Une étape d'Evaluations triples (formative, sommative et fonctionnelle)

Elle consiste à suivre, contrôler et analyser l'action pédagogique tout au long de la formation et après la formation.

²³ ROLLE-BOUMLIC.M « vers une ingénierie de la formation en milieu professionnelle »CREA.FOS.2007

a- *L'évaluation formative :*

L'évaluation formative intervient au fur et à mesure que le processus d'apprentissage se déroule , elle permet de comparer les performance des apprenants par rapport aux objectifs assignés afin d'apporter les régulations adéquates.

L'évaluation formative permet de situer la progression de l'apprenant par rapport à un objectif donné. Elle ne se traduit pas par des points, elle n'est pas accompagnée de sanctions. Elle est appelée formative parce qu'elle fait partie de la formation ; elle permet de détecter les difficultés au moment où elles apparaissent, elle analyse les erreurs afin de réorienter l'apprenant. Le but de cette évaluation est de renseigner l'apprenant sur ses difficultés afin d'y remédier, l'erreur devient donc un moment de résolution de problème.

En général , l'évaluation formative est donc un instrument de régulation qui intervient après chaque tâche , , l'objectif est d'obtenir une double rétroaction sur l'apprenant pour lui indiquer les étapes qu'il a franchies et les difficultés qu'il rencontre et sur l'enseignant pour lui indiquer comment se déroule son programme pédagogique et quels sont les obstacles auxquels il se heurte.

b- *L'évaluation sommative :*

Évaluation intervenant au terme d'un processus d'apprentissage ou de formation afin de mesurer les acquis de l'apprenant. Elle a une fonction certificative, elle mesure la somme des connaissances acquises à la fin d'une séquence pédagogique, les erreurs sont alors sanctionnées comme des manques ou des faiblesses. Une évaluation sommative est généralement sanctionnée par une note qui comptera pour la moyenne ou la réussite d'un examen.

Elle vise à prendre une décision d'orientation ou de sélection en fonction des acquis. Elle permet de situer les élèves les uns par rapport aux autres.

c- *L'évaluation fonctionnelle :*

Elle intervient après la formation. Son objectif est de repérer les changements. Il s'agit de mesurer et d'analyser le changement de la performance du formé sur le terrain, pendant son travail. Elle vérifie chez l'apprenant le degré d'acquisition des savoirs, des savoirs faire et des savoirs être.

Chapitre II

Le discours du secrétariat médical

Le discours du secrétariat médical

1. Généralités sur le secrétariat médical

Cette partie du travail représente une enquête qui a été faite dans deux centres sanitaires de la région de la wilaya de Relizane, nous avons eu la chance de parler et interroger directement des secrétaires sur la nature de leur travail, ainsi les différentes activités exercées. Les informations collectées regroupent en générale quelques activités du cadre professionnel du secrétariat médicales, leurs réponses nous ont permis de donner une présentation générale sur les activités du secrétariat médicale.

Comme son nom l'indique, secrétaire vient du mot « *secret* », c'est la personne qui veille à garder le secret de son supérieur, elle est la plaque tournante d'un service médical. Elle est aussi l'interlocutrice privilégiée des médecins, de l'équipe soignante, des patients des directions fonctionnelles de l'hôpital.

Elle occupe un poste à responsabilités administratives (prise de rendez vous de consultation, accueil des patients, prise en charge des appels téléphoniques, le classement), elle a pour objectif d'organiser mieux le planning du médecin.

1.1 Les fonctions principales de la secrétaire médicale

- * Elle gère le planning du médecin et assure la gestion des rendez-vous
- * Elle occupe de la gestion du courrier du médecin
- * Elle participe aux réunions et contribue à l'information de l'équipe médicale en lui transmettant
des informations administratives relative à la situation du malade
- * Elle est chargée de l'accueil des patients et de la réception des communications téléphoniques
- * Elle renseigne le patient sur les différentes démarches administratives à accomplir.
- * Elle constitue le dossier administratif et médical des patients
- * Elle fait le suivi, le classement et l'archivage des dossiers médicaux
- * Elle prend en charge l'exploitation et la gestion des dossiers médicaux.

L'activité du secrétaire médicale s'exerce dans des lieux et des structures très variés : hôpitaux, centre de cure, centre de rééducation, établissement médicaux sociaux, cabinets médicaux.

1.2 * Les différentes taches du secrétaire médical :

Pour pouvoir cerner les différentes taches du secrétaire médicale, nous avons pris l'initiative de contacter des secrétaires médicales sur poste dans un centre sanitaire, et nous avons collecté ces multiples informations, relatives à leurs taches qui se résument comme suit :

A -l'accueil des malades

Cette tache représente un aspect de relation humaine en milieu hospitalier, c'est une manifestation du sens social de l'hôpital qui exprime le comportement, l'attitude du personnel. L'accueil chaleureux et l'ambiance sympathique sont des critères essentiels du bon fonctionnement d'un métier pareil.

B -l'admission du malade

Le secrétaire médical fournit les renseignements demandés, après avoir reçu le malade, et le mettre à l'aise dans son bureau.

Quand il s'agit d'une hospitalisation, le secrétaire doit contrôler, vérifier les documents à la portée du patient, ensuite l'orienter et même l'accompagner jusqu'à sa chambre.

C - La préparation de la visite médicale

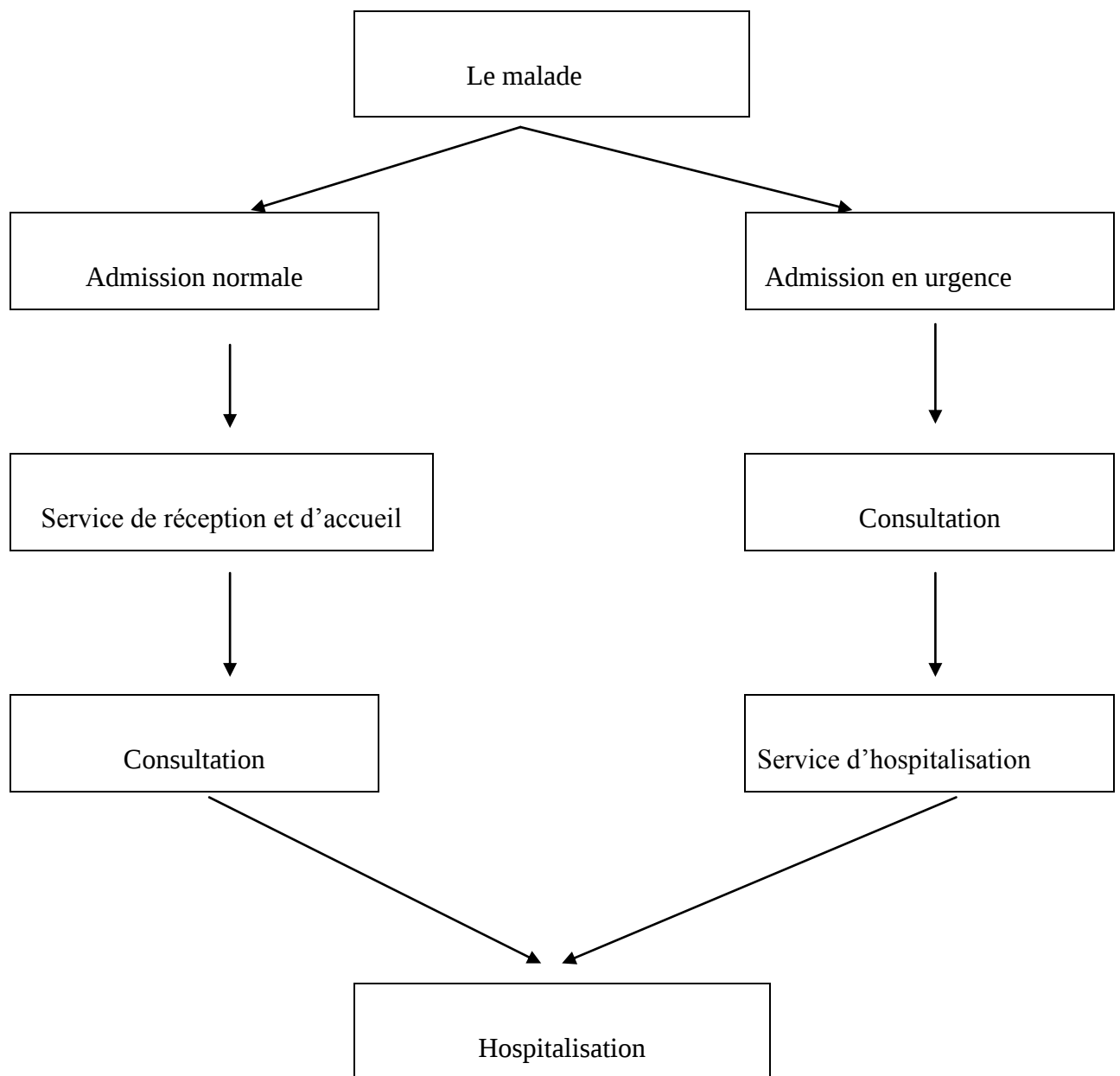
Au service hospitalier, le secrétaire médical se charge du bon déroulement de la visite médicale qui a une activité importante, très attendue par le malade, à cet effet il doit :

- préparer les documents nécessaires à la visite (le dossier médical)
- le diagnostic du malade.
- Les décisions thérapeutiques.
- Noter les consignes données au malade sur un document de visite.
- Classer les dossiers consultés dans la visite.
- Noter toute autre activité à réaliser après la visite.
- Veiller à la protection de ses dossiers contre toute perte.

D - La sortie du malade

Le secrétaire médical fait la répartition de la sortie des malades du service après la visite médicale, il prépare tout les dossiers médicaux et informe les malades de leur sortie, après avoir vérifié l'avis favorable du médecin. La sortie doit être enregistrée sur le registre des mouvements, un document relatif à l'établissement, elle peut être sous différentes formes : La sortie contre avis médical, Transfert interne ou externe, évocation, décès

Voici en quelque sorte un schéma représentant le mouvement d'un malade suivie par un secrétaire médicale :



Installation du malade
Prise en charge du malade
Application du traitement
Fin d'hospitalisation

E - les statistiques

la secrétaire doit aussi faire des opérations de comptabilité qui se déroulent au niveau du service sanitaire dans un service , elle fait des statistiques mensuelles puis annuelles sur le nombre des malades entrants et sortants selon le cas de sortie ,en les présentant sous forme de tableau d’affichage .

F - le classement et l’archivage

C’est l’organisation qui prévoit le mode de conservation des documents et de prévoir à n’importe quel moment et retrouver instantanément la pièce recherchée.

Le tri du courrier et des dossiers facilite la recherche rapide, l’archivage assure une bonne conservation des documents pour les quelles il est estimé, utile de les mettre en réserve pour une recherche ultérieure, le classement des dossiers médicaux utilisés est suite à un ordre alphabétique ou numérique.

G- la correspondance :

C’est un moyen nécessaire pour qu’il ait un contact avec les patients, le personnel ainsi les autres administrations.

le contact peut être oral, par téléphone, ou bien écrit établit le plus souvent par la lettre ou le télégramme, mais il existe d’autres documents de correspondance tels que « note de service, rapport, bordereau d’envoi, compte rendu, la convocation, l’invitation ...etc.

Il existe deux sortes de correspondance selon la nature du document utilisé.

La correspondance médicale	Correspondance administrative
• le rapport médical. • le tableau opératoire. • le compte rendu de la visite médicale • le protocole opératoire	• le rapport administratif • la note de service • le bordereau d’envoi • la convocation • le procès verbal « P.V »

L'ensemble des lettres ou documents qu'un service reçoit ou envoie représente le courrier

Qui peut être courrier arrivé ou courrier départ.

Voici un modèle de chacun des deux courriers utilisé par ce secteur sanitaire :

Exemple 1 : courrier arrivé

Date d'arrivée	N° d'ordre	Expéditeur	Objet

Exemple 2 : Courrier départ

Date départ	N°d'ordre	Expéditeur	Objet	observation

2. Les éléments récurrents dans le discours du secrétariat médical

Nous avons choisi dans cette étape de relever les outils linguistiques récurrents dans les différents documents que nous avons choisis comme corpus d'analyse.

Nous nous sommes basé sur des documents utilisés par les enseignants (support de cours), ainsi les documents des stagiaires (cahiers – bloc notes),

Cette analyse a pour but de définir les caractéristiques linguistiques (lexicales, syntaxiques, sémantiques, discursives) du discours du secrétariat médical afin de déterminer le profil des compétences requis étant « *l'ensemble des compétences qu'un individu ou une catégorie de personnel doit maîtriser* »²⁴

Le discours du secrétariat médical représente une fusion entre le discours scientifique et discours littéraires, ce qui relève des caractéristiques du discours informatif, ou explicatif d'une part et du discours argumentatif de d'autre part.

Allons de ce principe, nous avons résumé les caractéristiques spécifiques du discours du secrétariat médical dans les deux types d'énoncé suivant :

1. L'énoncé scientifique (médical) :

C'est un discours didactique , qui a une visée pédagogique , il se propose de transmettre un savoir, une information présentée comme scientifique et/ ou technique , il a pour but de délivrer des connaissances , d'enrichir des savoirs , comme on le trouve dans les manuel scolaires, dans les revues , dans les encyclopédies, les dictionnaires , les ouvrages scientifiques , œuvre de vulgarisation , il expose des faits de manière à les faire comprendre .

Les informations données dans ce type discours sont reliées entre elles et progressent selon un ordre logique (cause, conséquence, but...)

On part du principe qu'une lacune doit être comblée dans les connaissances du récepteur, il s'agit d'informer. Cette information se veut objective, elle n'est pas destinée à un échange, on y trouve rarement la présence direct de l'auteur, il n'ya pas de raison à prendre le lecteur à témoin et solliciter son point de vue comme c'est le cas de l'énoncé argumentatif.

Aussi les pronoms du dialogue (premier et deuxième personne) ne trouvent guère ici l'occasion d'être employés.

Cependant, afin de faciliter la communication un certain assouplissement est autorisé dans la rédaction du sujet : on peut solliciter l'attention du lecteur, l'inviter à observer les faits décrits, et le guider dans la découverte.

²⁴ ROLLE-BOUMLIC.M « Ingénierie de la formation» 2002, p7

Les moyens linguistiques permettant de caractériser ce type de discours :

a- Les constructions syntaxiques

- * L'information se présente sous forme d'affirmation .Les phrase déclaratives y sont donc très fréquentes.
- * Les formes verbales sont les plus souvent celles du présent de l'indicatif à la valeur atemporel ou de vérité générale.
- * On notera en particulier l'emploi des subordonnées relatives (explicative/ déterminative) qui servent à introduire un exemple ou une étape dans le raisonnement ; il en va de même pour les participes présents qui prennent, eux aussi, une valeur d'explication ou d'exemple.
- * L'emploi de la nominalisation ainsi la forme passive

b- les constructions lexicales

Le vocabulaire pourra être aussi analysé : l'énoncé d'exposition contient un vocabulaire que l'on désigne d'ordinaire par le terme de « vocabulaire technique » proche de l'objectivité, propre à la spécialité, indispensable pour désigner avec précision des notions exposées.

Dans ces constructions lexicales, on trouve généralement :

- * la structure des mots scientifiques (formation des mots savants).
- * l'emploi des procédés explicatifs : La définition, l'étymologie, la dénomination, l'illustration (donner des exemples), la caractérisation, l'analyse, la fonction, l'équivalence, l'énumération.
- * le recours à la substitution (substituts lexicaux, substitut grammaticaux).
- * le lexique de la cause et de la conséquence.
- * l'emploi des présentateurs.
- * l'emploi des articulateurs logiques et chronologiques
- * l'emploi de la tournure impersonnelle, le pronom indéfini « on »

Dans ce type de discours, nous avons constaté le recours la visée communicative qui est purement informative, autrement dit : il s'agit d'exposer pour informer.

La progression thématique varie selon l'objectif tracé ; ainsi le choix du thème, qui peut être Une progression à thème constant, ou une progression à thèmes dérivés, ou une progression linéaire.

.

Tableau récapitulatif

Le tableau ci-dessous représente les différentes caractéristiques de l'énoncé scientifique dans le discours du secrétariat médical.

Fonctions	Fonction informative Fonction didactique (la clarté, la simplicité ...)
Caractéristiques d'organisation	Progression à thème constant Progression à thème linéaire Progression à thème éclaté
Caractéristiques linguistiques	Vocabulaire médical et technique Formation des mots types de phrases procédés explicatifs la substitution liens logiques les temps utilisés les présentatifs la tournure impersonnelle la nominalisation la subordonnée relative la ponctuation

2 - L'énoncé argumentatif

Le discours argumentatif cherche à modifier des dispositions intérieures du récepteur, ses opinions, ses convictions, à la différence du discours ex positif, ce type de texte tente à convaincre le récepteur, de prouver par le raisonnement qu'une affirmation est meilleur qu'une autre, il ne s'agit pas de constater ou de décrire mais de bien raisonner pour arriver à une conclusion.

Dans ce type d'énoncé, la présence de l'émetteur se fait sentir de façon plus au moins nette.

Les éléments de l'argumentation :

Le développement d'une argumentation comporte généralement les étapes suivantes

1- l'idée directrice ou thèse

Elle énonce le point de vue qui va faire l'objet de la démonstration

2- les arguments

Ils justifient et expliquent l'idée directrice, c'est l'ensemble des éléments abstraits utilisés dans le raisonnement

3- les preuves ou les exemples :

Ce sont les éléments essentiels concrets qui soutiennent les arguments,

Tableau récapitulatif

Le tableau ci-dessous représente les différentes caractéristiques de l'énoncé argumentatif dans le discours du secrétariat médical

Fonctions	Fonction persuasive Fonction polémique
Caractéristiques d'organisation	Relation au point de vue adverse Développement d'un raisonnement : Raisonnement déductif Raisonnement concessif Raisonnement par analogie Relation entre théorie et exemple
Caractéristiques linguistiques	Les connotations : Positives – négatives (termes indiquant des jugements de valeurs) Les indicateurs du degré de certitude : Affirmation catégorique Hésitation La modalité de certitude et d'incertitude Les modalisateurs Les pronoms personnels Le présent atemporel

Chapitre III

Expertise des programmes

Et

Enquêtes du terrain

1- Description du programme des secrétaires médicaux

1.1 Présentation succincte des programmes

1.1.1 .Définition du programme

Avant de présenter le programme des secrétaires médicaux, il est important de définir le concept du programme.

Selon GALISSON .et COSTE, le programme est « *une suite d'items consistant un ensemble cohérent de connaissances, de savoir-faire, de réflexion ...Organisée selon une progression rigoureuse, disposée de manière à faire participer l'élève à l'acquisition de connaissance et de savoir-faire* »²⁵

En 1978, L'UNESCO définit le programme, comme : « *un ensemble de cours théoriques et pratiques dispensés dans un système d'enseignement et généralement agencés pour atteindre en une période donnée, des objectifs éducatifs correspondant à différents niveaux de connaissances ou de qualifications.* »

Nadeau, M.A (1981) présente le programme autant qu'un « *ensemble organisé de buts, d'objectifs spécifiques, de contenu organisé de façon séquentielle, de moyens didactiques, d'activités d'apprentissage et de procédés d'évaluation pour mesurer l'attente de ces objectifs.* »

Selon Martinez , C'est « *un plan d'action orienté et , par la même forme , une forme de projet puisqu'il recouvre : une finalité (ce qu'on veut obtenir , par exemple , l'introduction d'une langue seconde dans un système éducatif), une projection vers l'avenir (il doit rester réaliste), une démarche (il impose une programmation)* »²⁶

Le programme est à la fois résultat de décisions relatives au curriculum, projet général de formation et plus modestement, auxiliaire pédagogique ;
Mais il se présente aussi sous sa forme de programme scolaire, comme un inventaire, une liste récapitulative de ce qui doit être fait lors d'un cursus de formation.

Selon Richards (2001), le programme proposé aux apprenants paraît être un produit plus qu'un processus, une mise en forme concrète mais figée des activités de conception et d'exploitation de choix opérés antérieurement :

- logique du projet
- Evaluation des niveaux d'entrée et de sortie
- choix des contenus en termes de savoirs, savoir faire et savoir être.
- Séquençage (détermination d'un ordre)
- planification, préparation des éléments.

²⁵ GALISSON R.et COSTE D « *Dictionnaire de didactique des langues* »Hachette .Paris, 1976

²⁶ MARTINEZ. P « *Apprentissage et Curriculum en Français Langue Seconde* » Hachette .Paris

Il faut évidemment envisager de nécessaires corrections au cours de la mise en œuvre du programme et établir une véritable évaluation de son efficacité.

Il n'apparaît pas que ces exigences soient bien satisfaites par les grandes institutions éducatives, au vu des programmes d'enseignement des langues figurant dans les instructions officielles.

Mais, probablement sous l'effet de la recherche en éducation, le discours destinée d'abord à l'enseignant est focalisé sur les activités, les méthodes ou le domaine disciplinaire, montre désormais une attention plus grande aux compétences et comportement à faire acquérir dans la classe.

Les programmes officiels en langue étrangère comme en français sur objectifs spécifiques se limiteront de moins en moins à un énoncé de contenus et à une disposition bâtie sur le modèle « horaire / programme/instruction » certains systèmes éducatifs en confient même l'élaboration et le suivi à un comité d'experts externes au système.

L'image qu'on se fait d'un programme est la résultante de trois sources d'information :

- le système de formation avec sa certification éventuelle et en particulier l'examen final.
- le manuel ou la méthode qui le traduisent.
- les textes réglementaires ou instructions officiels que commentent et font appliquer les corps d'inspections et d'appui pédagogique.

1.1.2 Evaluation du programme :

Evaluation d'un programme veut dire s'intéresser fondamentalement à déterminer la valeur de celui-ci, cette opération s'inscrit dans un processus de changement qui exige un éclaircissement des objectifs du programme, une identification ainsi qu'une analyse des effets qu'il produit à court et à long terme.

L'évaluation régulière des programmes est une activité non seulement importante, car ceux-ci peuvent s'avérer inadéquats au regard de nouveaux besoins à satisfaire.

Il ya deux approches majeurs d'évaluation de programmes :

L'approche formaliste :

Son premier but est de donner au décideur l'information relative à la valeur d'un programme,

Cette approche est centrée sur les objectifs du programme, elle suit un processus structuré, constitué d'étapes identifiées et utilise des techniques et des méthodes quantitatives.

L'approche naturaliste :

Cette approche est centrée beaucoup plus sur les activités du programme, et le processus d'évaluation qu'elle emprunte n'est pas structuré à l'avance.

Elle utilise des méthodes de collecte d'information subjectives.

L'évaluation d'un programme peut se définir comme « *une opération systématique, plus au moins complexe de collecte d'information, de constat et d'analyse , au terme de laquelle , dans un premier temps des jugements de valeur sont posés quant à la qualité du programme évalué et , dans un deuxième temps , des décisions sont arrêtées en conformité avec ses jugements.* »²⁷.

Alors, l'évaluation d'un programme est une tâche complexe, il faut donc choisir un ou plusieurs critères.

Dans notre analyse, nous avons choisi de traiter la pertinence du programme des secrétaires médicaux, ainsi sa fiabilité c'est-à-dire voir « *dans quelle mesure les objectifs du programme sont en lien direct avec les besoins à combler* »

Pour notre recherche, nous optons pour l'évaluation du programme de français des secrétaires médicaux du point de vue du contenu et de la forme.

La forme : c'est vérifier la base sur laquelle est bâtie ce programme et sa conformité avec les critères de tout un programme.

Le contenu : c'est vérifier les composantes essentielles de ce programme et son adéquation avec les besoins réels des stagiaires.

²⁷ PLANTE.J. « *Evaluation de programme* » Laval, Québec 1994

1.2 Fondements généraux

Le programme de formation des secrétaires médicaux est établi par l'Institut Nationale Pédagogique de la Formation Paramédicale (INPFP) par décret exécutif N° 91-107 du 27 Avril 1991, correspondant au 12 chouâl 1411, portant le statut particulier des personnels paramédicaux, assigné par le Ministère de la santé, et de la réforme hospitalière.

Ce programme mis à la disposition de l'école est introduit par la fonction et le rôle des secrétaires médicaux, ainsi les qualités requises pour l'exercice de cette profession qui se résument dans : l'ordre, la méthode, la discrétion, adaptation, mais aussi l'esprit d'initiative et les qualités relationnelles pour jouer le rôle d'interface et de relais entre les clients et les personnels médicaux, paramédicaux et administratifs.

Le programme en question précise ensuite les lieux d'exercices de ces diplômés qui peuvent accéder à des postes au niveau des structures de santé publique, des établissements hospitaliers, de formation, des établissements privés et au niveau des organismes médico-sociaux.

Ce document fournit, en outre un référentiel emploi précisant plusieurs fonctions, qui se résument dans la gestion, la communication, l'encadrement et la recherche.

Les pages restantes présentent les repartitions annuelles et regroupent tous les modules enseignés au cours des trois années du cursus, dans chaque page, il ya le module son volume horaire, et un objectif général.

Le programme donne des détails sur la formation pratique qui consiste à transformer les savoirs en savoir-faire et savoir-être en situation réelle, afin d'acquérir des comportements professionnels.

La formation pratique est effectuée sous forme des stages qui sont programmés en fonction des services spécialisés disponibles.

Dans tous les cas chaque stagiaire doit effectuer durant les semestres 3, 4 et 5, 55 semaines de stage ; au 6^{ème} semestre, il doit faire un stage de mise en situation professionnelle d'une durée minimale de 12 semaines.

Les modules dans la formation des secrétaires médicaux sont répartis comme suit :

Pour la 1^{ère} année (1^{er}, 2^{ème} semestre)

Classement, secrétariat, terminologie, méthodologie, anatomie, psychologie, hygiène hospitalière, secourisme, droit, santé public, nutrition, pharmacie

Pour la 2^{ème} année (3^{ème}, 4^{ème} semestre)

Informatique, rédaction, dactylographie, sténographie, anglais, étude de cas, méthodologie de mémoire, IEC (informatique ; éducation, communication.)

Pour la 3^{ème} année : (5^{ème} semestre) :

Etude de cas, informatique

Le stagiaire doit effectuer un stage à plein temps d'une durée de 6 mois au cours duquel il doit réaliser un mémoire de fin d'étude, puis passer l'examen final dans les modules suivants : Secrétariat, classement, rédaction administrative, étude de cas ; et l'informatique.

Les grilles suivantes, représentent les répartitions annuelles des modules pour chaque année, nous avons centré notre analyse sur le module de français, vu qu'il n'est enseigné qu'au début de la formation et pour être précis, nous avons introduit, le volume horaire ainsi le coefficient de chaque module.

Répartition des modules en 1^{ère} année

1^{er} semestre			
N	MODULES	VH	CO
01	Méthodologie générale	22h30	01
02	Terminologie médicale	15H	01
03	Secrétariat/Gestion du dossier du malade	69 h	03
04	Classement	69 h	03
05	Anatomie physiologie - Pathologie	69 h	02
06	Français (1 ^{ère} Partie)	54h	02
07	Anthropologie/ psychologie/ psychosociologie	45h	01
		343h30	
	Evaluations	18 H	
	Total	361h30	

2^{ème} semestre			
N	MODULES	V.H	CO
01	Hygiène hospitalière	45H	01
02	Santé publique/ Démographique/Statistiques/Economie de santé		
03	Français (2 ^{ème} partie)	54h	02
04	Secourisme	21h	01
05	pharmacie	21h	01
06	Législation/Ethique professionnelle /déontologie/responsabilité	45h	01
07	Nutrition	21h	01
		252h	
	Evaluations	15 h	
	Total	267h	

Répartition des modules en 2^{ème} année

3 ^{ème} semestre			
N	MODULES	V.H	COEF
01	Rédaction administrative et médicale (1 ^{ère} partie)	54h	03
02	Dactylographie	90h	03
03	Sténographie (1 ^{ère} partie)	30h	01
04	Informatique (1 ^{ère} partie)	54h	03
		228h	
	Evaluations	18h	
	Total	246h	

4 ^{ème} semestre			
N	Modules	V.H	COEF
01	Informatique (2 ^{ème} partie)	54h	03
02	Rédaction administrative et médicale (2 ^{ème} partie)	54h	03
03	Sténographie (2 ^{ème} partie)	15h	01
04	Méthodologie du mémoire	15h	01
05	Information / Education /Communication	21h	01
06	Anglais	60h	02
07	Etude de cas (1 ^{ère} partie)	30h	03
		249h	
	Evaluations	18 h	
	Total	267h	

Répartitions des modules en 3^{ème} année

5 ^{ème} Semestre			
N	MODULES	V.H	COE
01	Etude de cas (2 ^{ème} partie)	60h	03
02	Informatique (3 ^{ème} partie)	66h	03
		126h	
	Evaluation	09h	
	Total	135h	

1.3. Approche critique

L'analyse des grilles, nous a permis de dégager les points suivants :

Le programme de cette formation accorde une place importante au module de français uniquement en première année.

Le français est le seul module annuel, contrairement aux autres modules de formation, qui sont semestrielles.

Cette option exige 108 heures d'enseignement de français, durant le début de la formation, ce qui représente 18,13 % du volume global, au cours de cette période. C'est un taux un peu plus élevé par rapport aux autres modules de spécialité.

Pour le classement de ce module :

Selon le volume horaire : il est en 2^{ème} position, après les modules de Secrétariat, Classement, Anatomie, et selon le coefficient : il est toujours en seconde position.

L'évaluation générale, représente aussi un taux de 3.5 du processus d'enseignement, durant cette année.

De cela, nous pouvons dire que, l'INFPF accorde une place un peu plus importante au français, en lui accordant une place capitale momentanée, qui se manifeste par son statut particulier, par rapport aux autres modules (module annuelle), le coefficient, ainsi le volume horaire suffisant, ce qui explique que l'enseignement de ce module est destiné à régulariser les lacunes des stagiaires, durant une période déterminée.

Mais, par rapport à la formation globale, ce module n'est pas vraiment pris en considération, étant donné que son enseignement est focalisé uniquement sur la première année, il représente 9.12 % du volume horaire global du cursus des secrétaires médicaux, l'enseignement de ce module est donc conçu comme un processus intensif mais limité. Alors que l'enseignement du français aurait dû être poursuivi tout au long de la formation.

Au niveau du contenu du programme, nous allons nous baser dans cette critique sur un critère relatif à la conception d'un référentiel, et pour cela nous allons voir si le référentiel en question répond à tous les critères d'un référentiel typique.

Et pour cela, il faut voir d'abord qu'est-ce qu'un référentiel ? Quels sont les éléments sur lesquels se base un référentiel ?

Dans son usage le plus courant, le terme « *référentiel* » désigne « *un système de référence* » (*le petit robert : p 2131*).

En didactique des langues, un référentiel se présente comme « *un inventaire de compétence nécessaires à des activités et l'inventaire finalisé de ces activités elles-mêmes* »²⁸

La notion de référentiel répond à des attentes du système politique et social, économique et technique, le référentiel de compétences a ainsi une double fonction de guide et d'accompagnateur de l'apprentissage, mais aussi de système de repérage au moment de l'évaluation de l'acquisition des compétences visées.

Selon, CUQ. J.P Le référentiel a donc un caractère indicatif et non pas prescriptif : les usagers peuvent s'y référer pour la construction de leurs activités didactiques sans pour autant le prendre pour une norme.

Il existe plusieurs types de référentiels, mais pour notre expertise, nous nous sommes basé sur le référentiel métier, étant donné qu'il figure dans le programme de cette formation.

Les référentiels –métiers désignent « *l'ensemble des activités, des aptitudes, des savoirs et des savoirs -faire associés à un métier. Ils justifient l'ouverture du poste et permettent d'en établir le profil en renvoyant au contexte de l'emploi.* »²⁹

Les référentiels métiers sont généralement bâtis de la même manière à savoir :

- une définition du métier ;
- les conditions générales d'exercices du métier ;
- la formation requise pour exercer le métier ;
- les compétences techniques de base et les compétences associées ;
- les capacités liées à l'emploi ;
- les activités spécifiques ;
- les perspectives d'emploi, et les perspectives d'évolution du métier ;
- les lieux d'exercices du métier ;
- la rémunération

²⁸ CUQ. J.P., « *le français langue seconde* », Hachette .Paris.1991

²⁹ MANGIANTE.J. 20007 « *Une démarche de référentialisation en français des professions* »
In « *le français dans le monde* », Recherches et applications, juillet 2007

Le référentiel métier élaboré, dans le programme général, des secrétaires médicaux, comme nous l'avons présenté, définit le métier du secrétariat médical, précise les lieux et les conditions générales d'exercices de ce métier, il donne aussi des détails sur la formation requise pour exercer le métier du secrétariat médical, ainsi les capacités liées à cet emploi qui sont formulées sous forme de multiples fonctions.

Mais, ce référentiel en question, ne donne aucune indication sur les compétences techniques de base et les compétences associées dans cette formation, il ne précise pas les activités spécifiques de la formation des secrétaires médicaux, et ne développe aucune perspective d'emploi, contrairement, à ce que nous trouvons dans les critères sur lesquels se base tout un référentiel type.

En définitive, le référentiel conçu pour cette formation n'est pas bien bâti, il est discutable, Il lui manque quelques critères dont il faut accorder plus d'importance.

Le référentiel métier permet en principe de faire évoluer les métiers en termes de valorisation et de reconnaissance, de dynamiser les professions et de faire évoluer les contenus des formations initiales

2. Description du programme de Français :

Le programme de français pour cette option (secrétariat médical) est rédigé dans une seule page, il est introduit par le terme : « objectifs », sans aucune qualification de précision à ce terme, (Général, opérationnel,...) Ensuite, il ya des deux titres :

Expressions écrites et orale, et travaux dirigés.

Afin d'analyser ce programme, nous avons mis au point une grille pour vérifier la présence de toutes les composantes d'un programme dans celui mis à la disposition des enseignants de français du secrétariat médical :

Grille d'analyse du programme de français à l'école paramédicale

Composantes essentielles d'un programme	Composantes du programme de l'école paramédicale		Observations sur le programme
	présence	Absence	
Finalités		+	Les finalités dans ce programme ne sont pas énoncées clairement
Objectifs généraux	+		Ils sont mentionnés en termes de profil de sortie Aucune indication sur les objectifs spécifiques
Méthode		+	Elle n'est ni définie, ni nommée
Contenus	+		Il s'agit d'une liste de titres
Activités	+		Présentées sous formes de titres ; Expression écrite et orale Travaux dirigés
Procédés d'évaluation		+	Il n'y a aucune indication sur l'évaluation formative ou sommative

L'analyse globale du programme de français , nous a permis de dire qu'il existe quelques carences de conception , que nous jugeons importantes et utiles pour l'enseignement du français qui doit aboutir à une parfaite maîtrise de la langue , afin de répondre aux besoins réels des stagiaires .

Nous résumons, cela dans les points suivants :

- Les finalités dans ce programme ne sont pas énoncées clairement.
- les objectifs généraux sont formulés vaguement en termes de profil de sortie.
- Les objectifs spécifiques cités sous formes de liste.
- La méthode n'est ni définie, ni nommée.
- Le contenu, Il s'agit d'une liste de titres
- Les activités sont présentées sous formes de titres.
- Procédés d'évaluation, Il n'y a aucune indication sur l'évaluation formative ou sommative.

A travers les instruments de mesures sur lesquels nous nous sommes basés , nous pouvons dire finalement que le programme de français est conçu vaguement puisqu'il ne fait pas la distinction entre l'enseignement l'oral et de l'écrit , quoi que le code de l'oral est totalement différent de celui de l'écrit , et de ce fait , il ne prend pas vraiment en considérations les deux principaux acteurs dans le processus enseignement / apprentissage ; qui sont le formé et le formateur, il ne répond pas vraiment au besoin de cette formation qui exige aux stagiaires des compétences autant plus à l'oral qu'à l'écrit .

Le contenu de ce programme est structurée autour de l'écrit, développant chez l'apprenant des compétences de production et de réception de l'écrit (compréhension écrite, expression écrite) au détriment des compétences de production et de réception à l'oral, ce qui favorise le progrès de l'écrit et fait ralentir l'apprentissage de l'oral.

Enfin, Le programme ne définit aucune méthode à adopter pour cet enseignement, et ne précise aucun procédé d'évaluation.

3. L'enquête au près des acteurs

3.1. Le public-cible et le terrain

Notre recherche s'intéresse à des stagiaires qui suivent une formation de trois ans, pour l'obtention du diplôme d'état en secrétariat médical. Cette formation se déroule dans des classes pour assurer les cours et les TD, sous la direction de l'école paramédicale de Mostaganem

Le choix de notre public, vise les stagiaires de la première année, du secrétariat médical, porte sur le fait que tous les modules leurs sont transmis en langue française, et ils ont un module de français seulement en première année.

L'enseignement de ce module est pris en charge par un licencié, issu de la faculté des lettres et des arts, d'après ses propos, cet enseignant n'a jamais enseigné, l'enseignement à l'école paramédicale représente pour lui une première expérience dans le domaine professionnel.

Nous avons élaboré un questionnaire qui a été transmis à l'ensemble des enseignants de cette option, et évidemment aux stagiaires afin d'être plus proche de notre public enquêté.

Nous avons eu d'abord, l'avis favorable de la directrice, pour réaliser cette enquête sur le terrain, le directeur des études s'est chargé lui-même de mettre les questionnaires à la portée des enseignants et les stagiaires.

3.2 Sondage auprès des enseignants

Les enseignants enquêtés sont au nombre de 7, cette enquête a pour but d'identifier les besoins réels de nos stagiaires, ainsi de vérifier le niveau de langue ; à travers les estimations de leurs enseignants.

1) Comment trouvez-vous le niveau de vos étudiants en français?

Faible.	100 %
Bon.	0 %
Très bon.	0 %

Les enseignants confirment à travers les répliques qu'ils ne sont pas satisfaits du niveau de leurs stagiaires, cette insatisfaction réside au niveau des compétences linguistiques.

2) Y a-t-il une véritable communication en langues française ?

Oui 90 %

Non 10 %

Les réponses données par les enseignants montrent que les stagiaires trouvent des difficultés à s'exprimer en français, (10%) d'entre eux arrivent à manifester parfaitement leurs compétences linguistiques au niveau du processus d'apprentissage, ce résultat se justifie par la filière dont ils sont issus au secondaire (bac série lettre) et les autres représentent les filières chimie et science.

3) vos apprenants, Ont-ils besoins d'être aidés en cette matière?

Oui 100 %

Non	0 %
-----	-----

Ces résultats montrent la préoccupation des enseignants à l'égard des stagiaires et la nécessité d'agir vis-à-vis cette situation.

4) Indiquez certains de leurs points faibles dans les propositions ci-dessous:

Comprendre des textes scientifiques 30 %

La prononciation. 19 %

Tenir une conversation.	50 %
-------------------------	------

Poser et répondre à des questions oralement. 15 %

La grammaire. 24 %

Rédaction. 10 %

Les résultats présentés ci-dessus, montrent que les stagiaires trouvent des difficultés au niveau de l'oral, ce qui leur empêche de tenir une conversation et de s'exprimer correctement durant leur formation, il s'agit donc, d'une faiblesse au niveau de la compréhension orale qui se répercute sur l'expression orale. Les autres résultats traduisent des déficiences au niveau de la maîtrise du code de l'écrit.

5) Les cours du module de français, selon vous, doivent être:

Relatifs à leurs spécialités	100 %
Se basent sur la connaissance de langue (grammaire, conjugaison ...)	0 %
Cours de terminologie.	0 %
Cours de français général	0 %

Tous les enseignants se mettent d'accord sur le choix des cours du français, qui doivent avoir un lien direct avec le secrétariat médical, ce qui montre le rapport de complémentarité entre la langue les disciplines enseignées, alors, le français représente l'outil primordiale de base pour une bonne maîtrise de la situation professionnelle.

6) Est-ce qu'une amélioration de leurs compétences linguistiques les aiderait à une meilleure assimilation des cours?

Oui 100 %

Non 0 %

La réponse à cette question confirme que l'acquisition des connaissances est déterminée par la maîtrise de l'outil linguistique. Et la langue représente la base des interactions entre le formé et le formateur.

7) votre évaluation est basée sur :

L'oral 0 %

L'écrit 100 %

L'oral est l'écrit 0 %

Cette question montre que les enseignants n'accordent pas de l'importance à l'oral durant la formation, les évaluations sont basées principalement sur l'écrit spécialisé.

Il ya donc une prééminence de l'écrit sur l'oral, ce qui montre que cet enseignement est basé sur des pratiques pédagogiques dirigistes, qui excluent et limitent la participation des stagiaires et les incitent à restituer les connaissances acquises en cours. De même, cela révèle une méconnaissance de l'usage de la langue dans le contexte professionnel paramédical ou la communication orale est très importante (Contact avec les médecins, les patients, les réunions de travail)

8) selon vous, l'enseignement du français à l'école paramédicale doit-il changer ?

Oui 100 %

Non 0 %

L'ensemble des enseignants témoigne les carences de l'enseignement du français au sein de cet établissement, il juge utile de revoir ce système par des méthodes beaucoup plus fiables, sur différents plans.

9) Sur quel plan doit être fait ce changement ?

Nous avons proposé cette question aux enseignants, afin de faire une collecte des propositions envisagés par les formateurs eux –mêmes, pour identifier quelques besoins urgents dans cette formation. Etant donné qu'ils sont les plus proches de ces stagiaires.

Les suggestions des enseignants se résument dans la nécessité de revoir le contenu des cours , les méthodes de l'enseignement, les supports de travail, ainsi le programme.

Les enseignant ont insisté aussi à donner de l'importance à la langue française, en proposant de rendre la maîtrise de français comme un critère important dans la sélection des stagiaires et d' imposer l'enseignement du français durant toute la formation, et non pas uniquement en première année, et avec un coefficient plus élevé.

De ces suggestions, nous pouvons dire que les enseignants réclament une révision du programme d'enseignement du français qui représente la base, de l'enseignement professionnel.

3.3 L'entretien auprès des responsables

L'avis de la directrice et le directeur des études sur le niveau des stagiaires en français, confirme le niveau faible des stagiaires, pour la majorité des options au sein de cette école. Pour eux, le français n'est pas autant maîtriser, pour cette génération par rapport aux générations qui l'ont succédé, et la communication en français est quasiment totale chez les stagiaires. En général, le français est de plus en plus en recul, les stagiaires trouvent toujours des difficultés à exploiter les documents de spécialités, dispensés en français, quoique que leur niveau au secondaire reflète une maîtrise parfaite de la langue .Ce qui explique une défaillance d'évaluation entre les deux niveaux d'apprentissage (secondaire, la formation). Selon les propos des personnes enquêtées.

Conclusion

D'après les réponses collectées, et les estimations des formateurs, nous pouvons affirmer par la suite, que les stagiaires souffrent des insuffisances linguistiques, certains ont des difficultés au niveau de la compréhension et l'expression orale et d'autres au niveau de la compréhension et l'expression écrite, ce qui met les enseignants devant des situations de problèmes et caractérise le rendement de cette formation professionnelle par la qualité d'insuffisance.

L'évaluation dans cet enseignement/ apprentissage ne prend pas considération le code de l'oral, elle est centré uniquement sur l'écrit.

3.4 Sondage auprès des stagiaires

Les résultats présentés ci-dessous porte sur l'effectif du public enquêté, soit un total de vingt cinq stagiaires, de la première année de cette spécialité.

L'interprétation de ces pourcentages, va nous permettre de bien présenter les tendances ; toutes les réponses sont prises en considération même la catégorie de ceux qui n'ont pas répondu (sans réponse SR)

Les stagiaires en question, sont des bacheliers, (90%) issus de la filière lettres et langues et (5%) de la filière de chimie. La tranche d'âge des stagiaires enquêtés, varie entre 21 et 25 ans, elle est représentée à (100%) par le sexe féminin.

1 ° Pour-vous, l'apprentissage du français est-il nécessaire dans votre spécialité?

Oui	95 %
Non	00 %
S R	05 %

Les stagiaires n'ont aucun doute vis-à-vis la nécessité de l'apprentissage du français dans leur formation, étant donné qu'ils sont censés de suivre un parcours de trois ans, en étudiant un programme relatif à l'administration et au domaine médical, et dont la langue de base est bien le français, ils expriment la nécessité qu'ils accordent à la langue en tant qu'outil d'acquisition des connaissances directement liées à leur métier.

2 ° pourquoi apprenez-vous le français ?

Voici les statistiques relevés au près de chaque réponse donnée, dans le QCM proposé.

- Pour comprendre les documents et les ouvrages de votre spécialité.	70,21 %
- Pour poser et répondre aux questions.	50.45 %
- Pour avoir une bonne note en module de français	00 %
- Augmenter la chance d'avoir un poste de travail facilement.	40.11 %
- Pour poursuivre des études supérieures à l'étranger	5 %
- Pour mieux réussir votre parcours professionnel à l'avenir	50 %
- Autres cas, avec précision	10 %

Pour ses stagiaires, l'apprentissage du français est primordial, d'abord pour atteindre la compréhension des documents et des supports de spécialité, en outre pour pouvoir poser et répondre aux questions, en même temps pour mieux réussir leurs parcours professionnel à L'avenir.

Le taux de 10% relevé dans la dernière colonne présente d'autres réponses données par ces stagiaires qui centrent leur intérêt sur la communication et la maîtrise de la profession.

3 ° Avez-vous besoin de cette langue ?

Oui	90%
Non	00%
S.R	10%

4 ° Si oui, dans quel(s) cas ?

Recherches et exposés	30 %
Profession future	45 %
Correspondance, Internet.	25 %
Autre cas	10 %

Le taux de (10 %) représente des cas déterminés par les stagiaires, qui sont autres que ceux qui figurent sur la liste, et se résument dans : La rédaction administrative et la communication .

La majorité du public cible éprouve le besoin à l'égard de cette langue, et la considère comme étant une langue véhiculaire, un outil important, qui leur permet d'accéder à un bon apprentissage dans leur formation professionnelle.

Les besoins fixés par les stagiaires se résument dans le cadre de la future profession en grande majorité (45%), ainsi au niveau de la recherche et des exposés (30%)

Autrement dit ces stagiaires pensent réussir leur carrière professionnelle, qui est leur premier soucis, ils sont conscients de l'importance de cet outil linguistique, qui doit être parfaitement maîtrisé, au cours du cursus de formation.

5 ° faites- vous des lectures, en dehors des heures de cours ?

Oui 0 %

Non 100 %

Les stagiaires affirment franchement qu'ils n'accordent aucune importance à la lecture en dehors des cours destinés à cette formation, une situation contradictoire par rapport à l'intérêt que portent ces stagiaires à la langue française.

6 ° Votre niveau en français, selon vous, est :

A l'oral :

Très insuffisant	20%	Insuffisant	40%
Assez bon	29.5%	Bon	15%

A l'écrit :

Très insuffisant	17%	Insuffisant	35%
Assez bon	13%	Bon	26%

Nous constatons à travers l'auto évaluation des stagiaires, qu'ils sont au courant de leurs déficiences dans cette langue, ils ont, pour la plus part d'entre –eux , des insuffisances à l'oral comme à l'écrit.

7 ° Quelles sont vos principales difficultés en français ? (Choisissez 3 par ordre d'importance)

La prononciation	8.25 %
La conjugaison	18.97 %
Tenir une conversation	9.82 %
Comprendre des textes scientifiques	19.53 %
Prendre des notes d'une conférence	9.69 %
Rédiger des lettres, des CV, rapports.....	12.23 %
Comprendre les documents professionnels (relatifs à votre spécialité)	9.51 %
Ecouter et comprendre les conversations professionnelles (TV, radio)	9.97 %

Les réponses des stagiaires, confirment la réponse à la question précédente, leurs difficultés résident au niveau de l'expression orale et les techniques d'expression écrite.

8 ° Avez-vous des difficultés à comprendre vos cours de spécialité ?

OUI	65 %
NON	35%

De ce tableau, nous pouvons dire qu'il s'agit ici d'une rupture entre l'enseignement du français au lycée et celui à l'école paramédicale, cette discontinuité est signée par le taux de (65 %) des stagiaires, qui trouvent des difficultés à comprendre les cours dans cette option, et n'arrivent pas à assimiler parfaitement de nouveaux savoirs, qui leurs paraissent totalement étrangers.

Plus précisément, Ces stagiaires trouvent des difficultés à maîtriser le discours scientifique qui régit le domaine médical, vu leurs statut d'origine au secondaire qui se caractérise par l'esprit littéraire.

9° les cours du français vous permettent d'avancer dans cette langue au niveau de :

Compréhension orale	39 %
Compréhension écrite	31 %
Expression orale	12 %
Expression écrite	18 %

Le français enseigné, permet au stagiaire de comprendre néanmoins ce qu'on lui transmet oralement comme savoir, mais il trouve des difficultés à s'exprimer ou à répondre et reformuler ces idées, ainsi d'introduire ses capacités antérieurs dans son nouveau apprentissage.

Pour la situation de l'écrit, le stagiaire arrive néanmoins à déchiffrer le savoir transmis dans différentes situations d'apprentissage, mais il a toujours ce blocage devant l'expression personnelle qui nécessite d'introduire son propre style, ses prés requis au niveau de l'expression écrite. (31%) des stagiaires affirment que le programme dans ce module ne leur permet pas d'avancer dans cette langue au niveau des deux expressions : orale et écrite.

Alors, cet enseignement ne permet pas de développer la capacité de parler et d'écrire. Il est restreint, inadéquat, et non productif.

10- Laquelle de ces activités est la plus utilisée dans vos cours de français ?

Écrire	50%
Parler	12 %
Lire	10 %
Écouter	28 %

L'interprétation de ces statistiques, montre la méthode adoptée par l'enseignant dans la transmission du savoir, se base totalement sur la dictée et l'explication orale des cours. Ces pourcentages confirment les résultats de la question précédente et montrent que, dans cet enseignement, l'écriture est l'activité la plus récurrente, et c'est l'enseignant qui domine, la participation des apprenants dans le processus d'enseignement/ apprentissage est minoritaire. Cela montre aussi la primauté de l'écrit sur l'oral.

11- Quelle activité préférez-vous ?

Écrire	13 %
Parler	31 %
Lire	19 %
Écouter	27 %

Le taux de 31% relatif à l'activité de Parler est le plus élevé, ceci montre clairement que ces stagiaires ont besoin de s'exprimer et se manifester lors de leur apprentissage. Ils n'arrivent pas à transmettre leurs interrogations et leurs propos, ce qui explique l'absence des questions ascendantes (du formé au formateur).

Pour Ecrire, les résultats affichent 13 % des stagiaires qui ont une tendance en vers cette activité. Ces stagiaires, sont habitués à ce type d'enseignement durant leur formation, en acquérant un savoir nouveau qui doit selon eux, se baser sur la réception et la concentration. Ils sont habitués à la dictée, et la seule intervention du formateur dans le processus d'apprentissage, l'enseignant est le seul acteur actif dans ce processus.

Pour les autres stagiaires c'est une activité centrée uniquement sur la réception du savoir, et l'écoute, elle représente une activité routinière, qui ne motive pas les stagiaires et leurs empêche de participer dans leur apprentissage et d'atteindre d'une manière performante les objectifs de leurs formation professionnelle.

Cette situation montre que nos stagiaires éprouvent un véritable besoin à l'expression orale, et ils trouvent aussi des obstacles face à la situation de scripteur. Le refus d'écrire, montre en quelques sortes, le rejet de la méthode d'enseignement apprentissage adoptée par les formateurs dans cette formation.

12- Les cours du module de français, selon vous, doivent être :

Relatifs à votre spécialité	33.69	%
Se basent sur la connaissance de langue (Grammaire, conjugaison)	8.63	%
Cours de français général	27.92	%
Cours de terminologie médicale	29.76	%

Les stagiaires éprouvent le besoin d'un enseignement du français relatif à leur spécialité, Ils expriment des difficultés langagières dans la réception du vocabulaire médical. Ce qui montre que ce besoin constitue pour eux un obstacle de base, étant donné que les connaissances antérieures de ces stagiaires sont purement littéraires.

Conclusion

Cette enquête nous a permis de dégager les points suivants :

- Le français est indispensable dans cette formation, il est l'outil qui véhicule les savoirs et les connaissances professionnelles.
- Les stagiaires expriment des difficultés langagières dans la réception et dans la production
- La méthode d'enseignement du français au sein de cette école est inefficace.
- Le programme de formation ne prend pas en charge les besoins langagiers des apprenants.
- L'enseignement n'accorde aucune place à l'oral.
- Le système d'évaluation est défectueux
- L'enseignement du français sur objectif spécifiques est primordial.

3.5 Observation et critique des pratiques de classe

Nous avons assisté avec ces stagiaires à un cours dans le module d'anatomie, physiologie et pathologie, nous avons suivi le déroulement de la séance, durant 1 heure et demi, et en fin de mesure, nous avons relevé quelques remarques sur la démarche de l'enseignant ainsi que l'attitude des apprenants et leur interaction.

L'objectif général du cours présenté est d'amener l'apprenant à maîtriser quelques définitions des termes relevant du domaine médical.

Voici l'extrait du cours présenté par l'enseignant de spécialité

Anatomie physiologie et pathologie

Anatomie du grec *ana* signifie à travers, et *tome* signifie section, c'est une science qui a pour objet l'étude complète de la structure du corps humain, de ses organes et des tissus, Il existe : l'anatomie topographique qui étudie les rapports entre les organes d'une même région, l'anatomie descriptive c'est la description d'un organe Et l'anatomie pathologie, c'est l'étude de certaines maladies qui touchent les organes, les cellules et les tissus.

L'anatomie radiologie représente les différentes techniques radiologiques pour la recherche de certaines pathologies.

- La physiologie : c'est une science qui a pour objet l'étude du fonctionnement, au cours de la vie des différents tissus et organes.

Pathologie : c'est une maladie qui touche un organe, et qui agit sur sa forme et son fonctionnement.

La cytologie : C'est une science qui a pour objet l'étude de la cellule et ses composantes.

La cellule : c'est l'unité anatomique, fonctionnelle et fondamentale de l'organisme vivant.

La structure de la cellule : elle est composée d'un corps cellulaire ou cytoplasme, un noyau, membrane cytoplasmique

La cellule vivante est sensible, elle respire, se nourrit, et elle se reproduit.

Le noyau représente l'élément fondamental de la structure cellulaire, sa composition chimique est très riche en phosphore, il joue un rôle dans la reproduction cellulaire, et dans les phénomènes de l'hérédité.

Le tissu : C'est un ensemble de cellules de formes différentes mais qui font la même fonction, il existe plusieurs variétés de tissus : tissu osseux, tissu cartilagineux, tissu musculaire, tissu conjonctif, tissu nerveux, tissu sanguin.

La peau : c'est l'enveloppe qui recouvre toute la surface du corps, elle est résistante, élastique, flexible, mince ou épaisse.

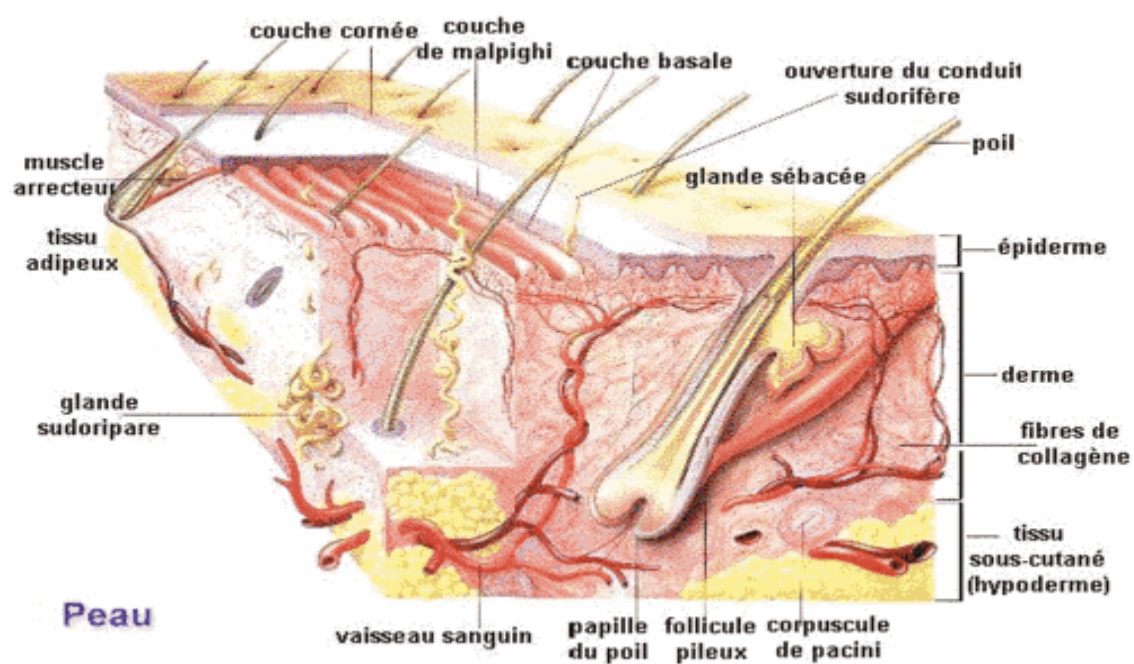
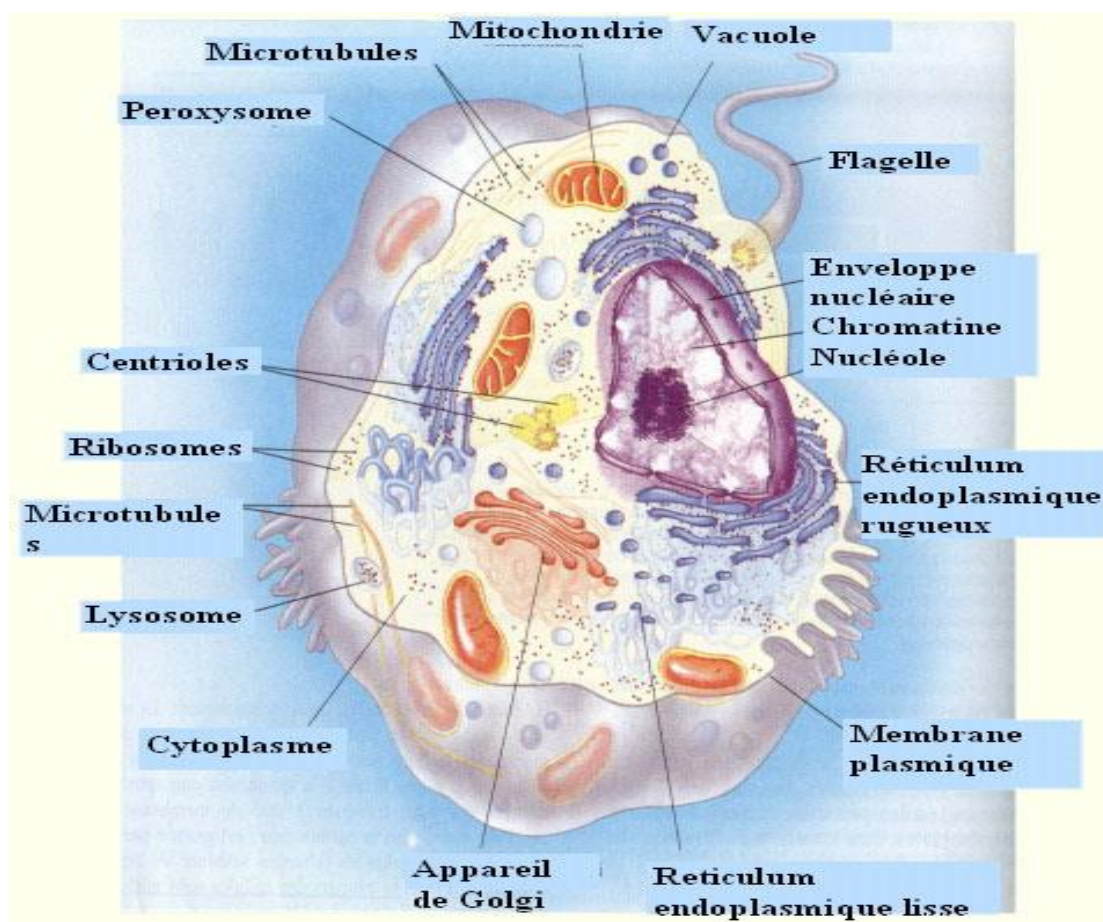
La peau est constituée de deux tissus : L'épiderme qui est la couche superficielle et le derme qui est un tissu profond

Le rôle de la peau : la peau joue plusieurs rôles :

- La protection du corps contre les agressions extérieures
- la sécrétion
- rôle sensoriel
- rôle de réserve.

Cet extrait du cours présenté par l'enseignant de spécialité, a été enrichi par un support visuel, utilisé par l'enseignant afin de faciliter la transmission des savoirs, et pour fournir aux stagiaires le maximum de vocabulaire médical.

Le support visuel :



Coupe schématique de la cellule et de la peau

Exemples d'expressions relevées du discours de l'enseignant :

C'est quoi ça...

Lors du cours précédent, nous avons dit que ...

Rappelez- vous, nous avons évoqué ce point lors de la dernière séance...

Comme vous le savez déjà...

Dont nous allons parler ...

Comme je l'ai dit la dernière fois, le corps humain

Je disais donc que la cellule constitue.....

Bien entendu

Cela nous renvoie à

Ceci veut dire

Ceci peut signifier que ...

Comme le signalait votre professeur de...

Cela me fait penser à dire que ...

Qui veut commenter cette image ...

Alors, un volontaire...

Je crois que c'est clair....

Pour plus de détails sur ce sujet, consultez-le

Dessinez rapidement et sans fautes...

Approche critique :

Au cours de cette séance nous avons constaté que, le seul qui domine dans ce processus est l'enseignant, il se charge de toutes les activités sans faire intervenir le stagiaire, C'est lui qui monopolise la parole, qui parle, explique, qui écrit sur le tableau, les termes de spécialité et surtout les termes médicaux.

L'intervention des stagiaires est minoritaire, ils suivent avec attention, L'enseignant est seul dans ce processus, il pratique une méthode traditionnelle, celle qui est centrée sur le savoir et non sur l'apprenant, il transmet le savoir à des apprenants qui ne participent pas dans leur processus d'apprentissage.

De leurs part, les stagiaires, comme étant des littéraires, trouvent des difficultés à saisir le contenu d'un énoncé scientifique basé sur le vocabulaire médical, ils font toujours recours à la langue maternelle (l'arabe) et à la traduction littérale, et la communication en langue française est presque absente.

Les stagiaires se contentent d'exprimer leurs degrés de maîtrise et d'acquisition par des phrases courtes telles que « *oui, c'est clair* » « *non, pas vraiment* »...

Ils se manifestent impuissants devant un nouveau vocabulaire, qui leurs semble toute à fait étrangers et différent de celui qui a été étudié au cours des paliers précédents.

Ils trouvent des difficultés ainsi formuler leurs interrogations et à s'exprimer librement par des phrases simples. Puisqu'ils maîtrisent moins le vocabulaire ainsi la langue dans laquelle, ils doivent transmettre leurs propos.

Donc, l'enseignement s'appuie sur une relation directive et monopolisée par l'enseignant sous la forme de questions –réponses, et la communication ascendante (questions des stagiaires à l'enseignant) est limitée, voire absente.

De ces remarques, nous pouvons dégager les points de faiblesse de ses stagiaires qui se résument dans :

- * Les difficultés au niveau de la compréhension orale.
- * Une grande Insuffisance au niveau du vocabulaire et du bagage linguistique de spécialité (Une pauvreté lexicale)
- * Les déficiences de l'expression orale, dues à la non maîtrise des outils de la langue.

La prise de note

Notre corpus d'analyse, a été enrichi par les prises de notes des stagiaires, que nous avons collectées, à la fin d'une séance d'anthropologie. L'analyse de ces documents nous a permis de faire les constatations suivantes :

Les stagiaires essayent de transcrire tels quels les propos de l'enseignant. Leurs traces écrites sont purement des phrases inachevées, des fragments de phrases, qui ne sont pas reliées, les apprenants n'utilisent pas les rapports logiques entre les phrases et même entre les paragraphes, dans ces phrases, il y a des passages qui n'ont pas de relation avec le discours de la spécialité, et qui font partie du discours pédagogique.

De cette analyse, nous pouvons dire que les stagiaires ne participent pas à leur apprentissage, ils font recours à la langue maternelle (l'arabe parlé) dans la plus part des situations, ils ne font pas la distinction entre le discours pédagogique et discours de spécialité. Ils se trouvent aussi dans l'incapacité de reformuler des interrogations, ils trouvent des difficultés dans la compréhension orale qui se répercutent grandement sur leur expression orale.

La situation de l'écrit

Pour étudier la situation de l'écrit chez nos stagiaires, nous avons analysé leurs copies d'examens afin de cerner les différentes erreurs susceptibles d'être commises lors de leurs productions. Notre analyse s'est basée sur le vocabulaire utilisé, ainsi la cohérence, les fautes d'orthographe, et d'autres éléments de la langue, que nous résumons dans le cadre suivant :

Nombre de copies : 20

Nombre d'erreurs 180

Les erreurs les plus fréquentes commises par les stagiaires se résument dans :

Pauvreté lexicale.....	27 %
Concordance des temps.....	47 %
Incohérence.....	36 %
Fautes d'accord.....	35 %
Ponctuation défailante.....	.9 %
Non maitrise de la conjugaison	27 %
Paragraphes hachés, mal découpés	18 %
Interférences.....	2 %
Confusion entre les différents pronoms.....	13 %
Redondance	5 %
Orthographe	10%

Approche critique

D'après l'analyse faite sur les copies des stagiaires, nous avons constaté, le nombre élevé des erreurs dans leurs écrits, la majorité des erreurs sont d'ordre syntaxiques et lexicale, orthographique, ainsi de style.

Ces stagiaires s'expriment mal à l'écrit, leurs réponses manquent d'enchaînement, ils s'attachent à donner une réponse, basée sur le contenu et non sur la structure correcte. Ils s'intéressent au fond et non à la forme, les stagiaires ont aussi des difficultés énormes au niveau du vocabulaire, ils utilisent des mots qui ne sont pas vraiment dans leurs contexte, leurs idées sont vagues, le style pour la majorité est aberrant, la plus part des phrases manquent de coordination, et des juxtapositions. C'est ce que nous avons constaté dans ces copies corrigées, par les enseignants qui ne soulignent aucune observation sur les fautes de langue, ils ne prennent pas en considération le critère de la langue dans leur processus d'évaluation, ils s'intéressent uniquement au fond et non à la forme.

4- *L'analyse des besoins des secrétaires médicaux*

D'après , cette analyse nous pouvons dire que nos stagiaires ont vraiment des déficiences linguistiques au niveau de la production orale et écrite , au niveau de la grammaire et l'orthographe .ce qui représente pour eux un grand obstacle , qui leur empêche de participer dans leur apprentissage ainsi d'évoluer dans leur formation .

« Les besoins de formation expriment l'écart (le déficit) de compétences existant entre le profil de compétences requis et le profil de compétences acquis. Ils sont exprimés en termes d'objectifs de la formation. »³⁰

A cet effet, nous sommes tenus de déterminer les compétences linguistiques et communicatives à installer chez notre stagiaire, afin de lui permettre d'accomplir certaines tâches qu'il est censé d'effectuer, tout au long de sa formation, à savoir :

- 1- Suivre des cours ou des conférences dans le domaine médical, en français.
- 2- Passer des épreuves écrites à la fin de chaque semestre
- 3 - Consulter des ouvrages relatifs à l'administration et au domaine médical.
- 4- Faire des recherches pour préparer des exposés en français, durant tout leur cycle de Formation.
- 6- Rédiger un rapport final, relatif à la formation pratique
- 7- Passer un examen de fin d'étude.
- 8- Réaliser et soutenir un mémoire de fin d'étude qui leur permettra de valider leur cursus et d'obtenir leur diplôme.

Quelle méthode de travail suppose chacune des tâches énumérées ?

Dans l'ensemble, il s'agit de développer des compétences dans la compréhension orale, afin d'atteindre une acquisition satisfaisante des connaissances, durant les cours, et de travailler la compréhension écrite pour la consultation des ouvrages, et la recherche, en français. La formation linguistique a donc intérêt à prendre en charge ces compétences, en proposant des activités linguistiques appropriées.

Les tâches qui restent, relèvent bien entendu de l'expression orale et écrite, néanmoins, l'enseignant de langue insistera souvent sur l'expression écrite, puisque c'est principalement sur le compte rendu écrit que se fonde l'évaluation (les examens, les exposés, etc.)

³⁰ ROLLE-BOUMLIC.M « *Ingénierie de la formation* » Janvier ,2002 .P 7

Conclusion :

L'enquête qui a été faite sur le terrain, l'observation de notre public –cible en salle de cours, les entretiens avec les enseignants et les stagiaires, l'analyse du discours du secrétariat médical, nous ont permis de faire les déductions suivantes.

- Le programme de français enseigné au sein de cette école, destiné à la formation de ces stagiaires ne prend pas en charge tous les besoins réels de nos apprenants.
- La méthode adoptée dans l'enseignement – apprentissage est loin de répondre aux attentes de nos stagiaires, elle relève de la méthode traditionnelle
- Les principales déficiences de nos stagiaires sont :
 - a- la connaissance du lexique de spécialité
 - b- l'expression orale vue la primauté de l'écrit sur l'oral dans ce type d'enseignement, et la non maîtrise de l'outil linguistique
 - c- l'expression écrite, notamment, dans le sens où le stagiaire trouve des difficultés dans les techniques rédactionnelles, en raison de non maîtrise certains outils grammaticaux fondamentaux.

L'enseignement du français doit contribuer avec les autres disciplines à la formation intellectuelle des stagiaires pour leur permettre de devenir des citoyens responsables, dotés d'une réelle capacité de raisonnement et du sens critique . il doit aussi contribuer à leur insertion dans la vie sociale et professionnelle

L'enseignement du français doit permettre aux stagiaires l'acquisition d'un outil de communication leur permettant d'accéder au savoir, il doit sensibiliser aux technologies modernes de la communication

Chapitre IV

Conception de séquences Pédagogiques

Nous avons constaté, dans les parties précédentes que les secrétaires médicaux au sein de cette école paramédicale, ont des déficiences linguistiques, le programme dispensé, et les méthodes suivies reposent sur des savoirs linguistiques sans réelle utilité communicatives pour nos stagiaires.

Il nous semble utile d'établir des séquences, pour cette formation, dont le rôle serait d'installer chez nos stagiaires des compétences linguistiques qui leurs permettront de s'adapter aux différentes situations professionnelles.

Pour parvenir à une formation adéquate, fiable, lucrative, plusieurs aspects doivent être pris en considération :

D'abord, les concepteurs, doivent bâtir les programmes de formation, selon les besoins réelles des stagiaires, ils doivent accorder beaucoup plus d'importance à l'aspect utilitaire de la langue, autant qu'un outil primordial, véhiculant les savoirs dans cette formation.

De plus, le formateur doit passer d'une logique d'enseignement à une logique d'apprentissage, c'est-à-dire d'aller vers des démarches qui font du stagiaire un partenaire actif dans le processus de sa formation. Il doit faire participer le stagiaire dans son apprentissage, afin qu'il devienne compétent, et développer chez lui l'esprit de l'autonomie.

Enfin, Cela ne peut être réalisé que si le formateur s'attache à appliquer dans le processus d'enseignement /apprentissage de nouvelles approches surtout l'approche par compétence.

L'approche par compétence

Cette approche est basée sur le principe de mener l'apprenant à réinvestir ses acquis dans des situations multiples, complexes et imprévisibles, elle est venue combler les insuffisances des autres méthodologies.

Selon BISSONNETTE et RICHARD « *la compétence est un savoir agir et c'est en mobilisant ce savoir –agir dans de multiples contextes qu'une personne devient compétente. Une personne est compétente lorsqu'elle est en mesure de se rappeler, pour les avoir régulièrement pratiquées, les actions importantes à poser dans un contexte donné ou dans une situation particulière* »³¹

³¹ BISSONNETTE, Steve et Mario RICHARD. *Comment construire des compétences en classe. Des outils pour la réforme*. Montréal, Chenelière / Mc Graw-Hill, 2001

Pour mettre en place une approche par compétence, dans notre formation, certains principes doivent être respectés. Cette approche se caractérise, entre autres, par :

La globalité : l'enseignant propose au stagiaire une tâche globale qui offre une vision d'ensemble de la situation d'apprentissage.

La construction : L'enseignant favorisera donc dans des activités l'activation des acquis antérieurs du stagiaire, et l'élaboration de nouveaux apprentissages.

L'application : la compétence est un savoir - agir, l'enseignant orientera les stagiaires vers des activités d'apprentissage amenant le stagiaire à appliquer ses connaissances.

La signification : les activités d'apprentissage devront amener le stagiaire à faire des liens avec des situations authentiques.

Le transfert : l'enseignant s'assurera que les stagiaires peuvent utiliser les activités développées dans divers contextes

L'enseignant qui utilise l'approche par compétence, doit s'assurer de retrouver dans sa pratique la mention des résultats attendus des stagiaires à la fin du cours, son enseignement doit être basé sur les besoins des stagiaires, il doit donner une précision du sens apporté aux apprentissages, il s'attache ainsi à créer des situations où le stagiaire participe activement au développement de ses connaissances, pour assurer l'intégration des apprentissages, et pendant tout le processus de réalisation de ces activités d'apprentissage, l'évaluation formative est fortement préconisée.

En définitive, L'enseignement du français, dans cette formation doit contribuer avec les autres disciplines à la formation intellectuelle des stagiaires pour leur permettre de devenir des citoyens responsables, dotés d'une réelle capacité de raisonnement et du sens critique. Il doit aussi contribuer à leur insertion dans la vie sociale et professionnelle

L'enseignement du français doit permettre aux stagiaires l'acquisition d'un outil de communication leur permettant d'accéder au savoir, il doit sensibiliser aux technologies modernes de la communication

.

Fiche technique du programme :

Le programme destiné à cette formation se caractérise par:

Les supports :

Supports sonores, visuels, écrits, selon l'activité, en relation avec les objets d'études.

Ces supports se veulent aussi variés qu'adaptés aux objectifs d'apprentissage et

Permettent de développer des activités dans différentes situations.

Les activités :

Les activités permettent de développer les compétences retenues dans le programme

à savoir : Des compétences de lecture à l'écrit et à l'oral

Des compétences de production à l'écrit et à l'oral

Des situations d'apprentissage

Des situations qui favorisent la réalisation des séquences

(Réalisations individuelles, réalisations collectives)

La démarche adoptée

Elle consiste à soumettre à l'analyse (activité de compréhension), le texte proposé choisi en fonction de la situation de communication, du système d'énonciation qu'il présente et des pertinences, aux plans discursif et linguistique qu'il contient pour permettre au stagiaire de percevoir les aspects du discours inscrit, dans les séquences proposées, et les structures qui en rendent compte.

L'évaluation

1- L'évaluation diagnostique : ce processus de jugement, de mesure et de décision trouve sa place avant le lancement des séquences, il permet au formateur de contrôler le pré requis pour organiser son action pédagogique en fonction du niveau des stagiaires, il permettra aussi au formateur d'identifier le niveau réel des stagiaires afin d'élaborer un plan de formation ou d'opérer les remédiations nécessaires avant de se lancer dans un nouveau processus d'apprentissage.

1- l'évaluation formative : intervient au fur et à mesure que le processus d'apprentissage se déroule (à la fin de chaque séquence), elle permet de comparer les performances des stagiaires par rapports aux objectifs assignés, afin d'apporter les régulations adéquates .

2- L'évaluation sommative : permet de constater les acquis réels des stagiaires.

Elle met en évidence les lacunes et les éléments positifs sur lesquels peut s'appuyer le formateur pour adapter sa stratégie sur le plan des objectifs et des contenus.

Les séquences pédagogiques

La première séquence a pour objectif de familiariser les stagiaires avec le français médical, et de comprendre les termes du lexique médical. La deuxième séquence tente à doter nos stagiaires d'une connaissance générale sur le discours médicale et ses caractéristiques, Pour la troisième séquence, nous avons choisis de traiter la prise de note et la condensation de l'information. Dans la dernière séquence, nous étudions le débat d'idées.

Voici le tableau général des séquences pédagogiques proposées :

Séquences	Volume horaire	Nombre de séances	Evaluation diagnostique	Evaluation formative	Evaluation Sommative	Volume horaire des corrections	Nombre de séance par semaine	Durée de la séance	Volume horaire de la formation
Séquence 1	18h	12		1.30h					
Séquence 2	18h	12		1.30h					
Séquence 3	18h	12		1.30h					
Séquence 4	18h	12		1.30h					
	72h	48	3h	6h	3h	12 h	2	1.30h	96h

Répartition annuelle des séquences de la 1 ère année de formation

Mois	1 ^{ère} semaine	2 ^{ème} semaine	3 ^{ème} semaine	4 ^{ème} semaine
Septembre			Evaluation diagnostique	
Octobre	Séquence 1	Séquence 1	Séquence 1	Séquence 1
Novembre	Séquence 1	Séquence 1	E. Formative	Séquence 2
Décembre	Séquence 2	Séquence 2		
Janvier	Séquence 2	Séquence 2	Séquence 2	E. Formative
Février	Séquence 3	Séquence 3	Séquence 3	Séquence 3
Mars	Séquence 3	Séquence 3	E. Formative	
Avril		Séquence 4	Séquence 4	Séquence 4
Mai	Séquence 4	Séquence 4	Séquence 4	E. Formative
Juin	Evaluation	Sommative		

Séquence 01 :*Le lexique des termes médicaux*Nombre de séance : 12volumes horaires : 18 h**Objectifs :**1- Objectif général :

Familiariser les stagiaires avec le français médical

2- Objectifs opérationnels :

a - Comprendre mémoriser les termes du lexique médical

b - Utiliser le lexique médical dans des écrits.

V H	Activité	Titre	Objectifs	Support
3h	L'oral	Les termes médicaux	- Recenser les termes médicaux - Identifier les préfixes et les suffixes	Polycopies de biologie
3h	Lecture Compréhension	Le lexique de la langue française	- Repérer les différents éléments constitutifs d'un terme - Les procédés : l'étymologie la dénomination - l'explication	Textes choisis de biologie
3h	Lecture Analytique	Les termes médicaux	- comprendre la formation des mots savants	
3h	Lexique	Lexique des termes médicaux	- Comprendre les préfixes, racines, suffixes les plus fréquents dans le domaine médical - Etymologie des termes médicaux : - Repérer les régularités morphologiques et sémantiques	Extraits Choisis Utilisation d'un dictionnaire Médical
3h	Syntaxe	Les connecteurs, les marqueurs temporels La phrase déclarative La ponctuation	- Comprendre l'enchaînement des idées Articuler les paragraphes - Comprendre le rôle de la ponctuation	Enoncé choisis (le domaine médical)
1h.30	Préparation à la production	Le lexique médical	- Mémoriser, Réemployer les termes du lexique médical	Textes relatifs aux thèmes déjà étudiés
1h.30	Production écrite	Rédiger un texte Scientifique sur un thème déterminé (domaine médical)	- Utiliser le lexique médical dans des Ecrits. - Structurer le texte : Introduction, développement, conclusion	
1h.30	Evaluation formative			

Séquence 02 :*Le discours médical*Nombre de séance : 12volumes horaires : 18 h**Objectifs :**1- Objectif général :

Familiariser les stagiaires avec le français médical

2- Objectifs opérationnels :

a- Caractéristiques du discours médical

b- Faire la synthèse des documents

VH	Activité	Titre	objectifs	Support
3h	l’oral	Un support visuel (manuel de l’anatomie)	- Lire et interpréter des documents iconiques. - Familiariser les stagiaires avec le langage médical	Support visuel
3h	Lecture Compréhension	Le discours médical	- Dégager les caractéristiques d’un texte scientifique	Textes choisis : domaine médical
3h	Lecture Compréhension	L’objectivité du discours	- Dégager les marques de l’objectivité dans un texte scientifique.	Extrait d’un texte de biologie
3h	Points de langue : Lexique	Lexique thématique	Etudier le champ lexical Etudier les différents procédés d’explication : la définition, la fonction, l’analyse, caractérisation	Exercices proposés Sur le lexique
3h	Points de langue : Syntaxe	les rapports logiques les valeurs du présent la tournure impersonnelle	Comprendre leur fonctionnement dans un texte scientifique	Enoncés choisis à partir de textes étudiés
1h.30	Préparation à la production	La synthèse	Maitriser la technique de la synthèse des documents	Les textes déjà étudiés
1h.30	Production écrite	La synthèse des documents	Faire une synthèse des textes proposés	
1h.30	Evaluation formative			

Séquence 03 :*Condenser l'information médicale*Nombre de séance : 12volumes horaires : 18 h**Objectifs :**1- Objectif général :

Familiariser les stagiaires avec le français médical

2- Objectifs opérationnels :

- Savoir communiquer l'essentiel d'un message
- Apprendre à prendre des notes.
- Maîtriser la technique du résumé

VH	Activité	Titres	Objectifs	Support
3 h	L'oral	Un support sonore	Etudier la prise de notes. Etudier les abréviations, les sigles, les signes Réinvestir les acquis	Support sonore dans le domaine médical
3h	Lecture 1	La progression thématique	Etudier les types de progression (Thème constant, dérivés, linéaires)	Extraits de textes relatifs au programme de secrétariat médical
3h	Lecture 2	L'énoncé / l'énonciation	Comprendre le mode d'énonciation Repérer la structure du texte	
3h	Lexique	la synonymie les procédés de reprise Le terme : générique/ spécifique	Etudier les substituts Grammaticaux et lexicaux Condenser par un terme générique	Exercices proposés Sur le lexique
3h	Syntaxe	Les articulateurs logiques Les mots de liaison La nominalisation : - à base verbale - à base adjectivale	Comprendre l'enchaînement des idées Comprendre le rôle de la nominalisation dans la condensation	Enoncés choisis à partir des textes
1.30h	Préparation à la Production	La prise de note	Maîtriser la prise de note	Faire une prise de note
1.30h	Production écrite	Résumer un texte	Maîtriser la technique du résumé	Faire un résumé
1.30h	Evaluation formative			

Séquence 04 : *le débat d'idées*Nombre de séance : 12volumes horaires : 18 h**Objectifs :**1- Objectif général :

Dialoguer pour confronter des points de vue

2- Objectifs opérationnels :

a- s'inscrire dans un débat : convaincre ou persuader

b- Prendre position dans un débat : concéder ou réfuter

VH	Activité	Titres	Objectifs	support
3h	L’oral	Débattre un thème	- Prendre position dans un débat Convaincre ou persuader	thème médical
3h	Lecture 1	S’inscrire dans un débat	Dégager les éléments argumentatifs La thèse, les arguments, les exemples	Extraits de textes argumentatifs
3h	Lecture 2	Prendre position dans un débat	Concéder et réfuter Dégager la thèse, l’anti- thèse les arguments, les explications, les exemples	
3h	Lexique	* Les verbes d’opinion *Les contraires ou les antonymes * les modalisateurs	* Dégager les indices d’opinion * Etudier le lexique de l’accord et le désaccord * Etudier les modalisateurs	Exercices proposés Sur le lexique
3h	Syntaxe	Expression de la cause / conséquence Le rapport d’opposition	* Maitriser les rapports logiques	Exercices proposés sur la syntaxe
1h.30	Préparation à la Production	L’argumentation	Maitriser les deux types de l’argumentation défendre une thèse /le pour et le contre	Thèmes relatifs au domaine médical
1h30	Production écrite	Rédiger un texte argumentatif	Maitriser les techniques de l’argumentation	
1h30	Evaluation formative			

Proposition des fiches pédagogiques d'enseignement en classe

Séance : lecture analytique

volume horaire : 1h 30

Objectifs :

Objectif général : familiariser le stagiaire avec le français médical

Objectif opérationnel :

Dégager les caractéristiques d'un texte scientifique

Texte support :

Les greffes

Une greffe est un transfert, sur un malade receveur, d'un greffon constitué de cellules, d'un tissu, d'une partie d'organe ou d'un organe entier.

La greffe de cellule ou de tissu est techniquement simple : injection intraveineuse de cellule (greffe de moelle osseuse) ou application locale d'un tissu (greffe de peau, de tissu osseux, de cornée).

Si la greffe concerne un organe (cœur, foie, poumons, pancréas, rein) il faut rétablir la continuité de la circulation sanguine en abouchant 1 chirurgicalement les vaisseaux (artères et veines) du receveur à ceux du greffon. On parle alors de transplantation d'organe.

L'auto greffe consiste à prélever le greffon sur le malade lui-même .L'intérêt de cette recherche est d'éviter le rejet du greffon par le système immunitaire du malade.

L'allogreffe consiste à prélever le greffon sur une autre personne, en général décédée .Le problème posé par cette technique est que souvent, le système immunitaire du receveur, différent de celui du donneur, tend à rejeter le greffon.

Cependant depuis quelques années les progrès considérables réalisés dans la sélection du donneur et dans la lutte contre le rejet grâce aux immunosuppresseurs (ciclosporine en particulier) ont donné un nouvel essor à l'allogreffe, au point que le problème crucial devient, pour certains organes, le nombre insuffisant de donneurs par rapport aux demandes.

In Le Nouveau Mémo Larousse Encyclopédie, 1999 p 224

Questions

1- Quel est le thème traité dans ce texte

Le thème : les greffes

2- A quel domaine scientifique appartient –il ?

Domaine médical

3- Quels sont les différents types de greffe cités dans le texte ?

L'auto greffe - L'allogreffe

4- Quelle différence y a-t-il entre une greffe et une transplantation ?

Une greffe est un transfert, sur un malade receveur, d'un greffon (cellules ; tissus)

La transplantation concerne un organe entier.

5- Quel avantage présente l'autogreffe ?

Accepter le greffon

6- Quel inconvénient présente l'allogreffe ?

Rejeter le greffon par le système immunitaire du receveur

7- Relevez du texte, les procédés explicatifs employés

La définition : « Une greffe est un transfert, sur un malade receveur, d'un greffon »

L'illustration : « (greffe de peau, de tissu osseux, de cornée). »

La reformulation : « injection intraveineuse de cellule (greffe de moelle osseuse). »

L'explication : « rétablir la continuité de la circulation sanguine en abouchant chirurgicalement les vaisseaux (artères et veines). »

8- L'auteur est-il objectif ? Justifiez votre réponse

Oui, l'auteur est objectif

La justification : l'absence des indices de personnes

L'absence du point de vue personnel.

9- Quel est le temps dominant dans ce texte ? Quelle est sa valeur ?

Le présent de l'indicatif Sa valeur : Le présent atemporel

10- Quelle est la progression thématique dans le texte ?

Il s'agit d'une progression à thèmes constant

11- Quelle est la visée communicative de ce texte

Une visée informative : Exposer pour informer

Exercices de synthèse :

1- Dégagez les caractéristiques du texte scientifique

2- Résumez en quelques lignes le texte étudié.

Objectifs :

- Objectif général :* Familiariser le stagiaire avec le français médical
- Objectif opérationnel :*
- Dégager les caractéristiques d'un texte scientifique
 - Faire un plan

Texte support :

Le diabète

De toutes les maladies du métabolisme, le diabète sucré est encore des plus répandus chez l'homme ...pourtant, le combat que lui livre la médecine ne date pas d'hier. On connaît de puis trois siècles son symptôme majeur : *la glycosurie* –présence de glucose dans les urines- qui résulte elle-même d'une augmentation anormale de *la glycémie*, c'est-à-dire du taux de sucre dans le sang.

Dès 1877, on identifie l'organe responsable : le dérèglement *hyper glycémique* (l'excès de glucose dans le sang) se situe au niveau d'une glande digestive : le pancréas.

Quelques années plus tard, les biologistes parviennent à déterminer très précisément la partie du pancréas où est localisé son pouvoir de sécréter la mystérieuse hormone qui fait défaut dans le diabète : un amas de cellules glandulaires appelé « *îlots de Langerhans* ».

Et c'est en 1921, enfin que les chercheurs canadiens de l'université de Toronto réussissent à extraire la précieuse substance ; ils la nomment insuline, en référence aux « *îlots* » cellulaires (*insula*, en latin) qui la produisent.

Cette découverte, récompensée d'un prix Nobel de médecine, bouleversait le pronostic de la maladie ; grâce à elle, on entrait véritablement dans la phase offensive de la lutte antidiabétique. Les médecins ; désormais disposaient d'un moyen approprié autre que la simple hygiène alimentaire. Du coup, on ne se contente pas d'extraire l'insuline du pancréas animal ; on perfectionne les méthodes pour en augmenter le rendement, on s'ingénie à la purifier , à la raffiner , à modifier ses propriétés et son mode de fonctionnement biologique .On a d'abord réussi à synthétiser une partie de la chaîne moléculaire correspondant aux types de sécrétion qui caractérisent cette activité endocrinienne chez le porc , le bœuf et l'homme ; en combinant la chaîne synthétique à la chaîne naturelle , on a créé des formes d'insulines hybrides , pour arriver ensuite à reproduire l'insuline du bœuf .Enfin , on a réalisé la synthèse de l'insuline humaine .

Pierre ROSSION ,« Science et vie », n° 810

Questions***Observations :***

- 1) Quel est le thème abordé dans ce texte

Le diabète

- 2) A quel domaine scientifique appartient ce texte

Domaine médical

Analyse

1) Les éléments périphériques apportent des informations sur le texte. Lesquelles ?

* *Le titre : annonce le thème du texte*

* *La source : le nom de l'auteur, le nom de la revue*

* *Les signes typographiques particuliers :*

Les guillemets, les parenthèses, les deux points, les tirets

2) Relevez les indications de temps dans le premier paragraphe, et dites à quelle étape de la recherche elles correspondent ?

* *Depuis trois siècles* → *l'identification du symptôme.*

* *Dès 1877* → *l'identification de l'organe responsable : le pancréas.*

* *Quelques années plus tard* → *l'identification de la partie du pancréas concernée*

* *En 1921* → *l'extraction de l'insuline.*

3) Quelle est la conséquence de la dernière découverte ?

La mise en point d'un moyen de lutte approprié

4) Enumérez les étapes du perfectionnement des méthodes.

Quels articulateurs leur correspondent ?

* *Les étapes du perfectionnement sont :*

Synthèse d'une partie de la chaîne moléculaire. → *D'abord*

Création des formes d'insulines hybrides. → *Ensuite*

Synthèse de l'insuline humaine. → *Enfin*

5) Quel est le procédé utilisé pour présenter le cheminement de la recherche ?

Le procédé → *l'énumération dans l'ordre chronologique*

6) L'auteur apparaît-il dans le texte ? Dites pourquoi ? Justifiez votre réponse

L'auteur n'apparaît pas dans le texte par souci d'objectivité et de neutralité

L'absence des indices des personnes

7) Comment arrive-t-il à la précision ?

La définition des termes scientifiques utilisés

8) Quel est le temps utilisé dans le premier, le deuxième et le troisième paragraphe ?

Le premier paragraphe :

Présent intemporel : est, résulte, fait défaut.

Présent de narration : identifient, parviennent, réussissent

Le deuxième et troisième paragraphe :

Le passé → récit

9) Pourquoi l'auteur donne-t-il toutes ces explications, ces précisions ?

Le lecteur est supposé être un non-initié à qui il faut tout expliquer.

10) Quels sont les verbes utilisés pour présenter le diabète et les différentes étapes de la recherche ?

Les verbes : connaître, identifier, déterminer, nommer.

11) Quel Genre d'opérations traduisent-ils ?

Ils traduisent des opérations abstraites

Synthèse : Etablissez le plan du texte

Le plan :

I - Les étapes de la recherche :

- 1. Identification du symptôme et de sa cause.*
- 2. Identification de l'organe responsable*
- 3. Détermination de la partie du pancréas concernée.*
- 4. Extraction de l'insuline.*

II- Conséquence de cette découverte.

Moyen de lutte approprié

III- Les étapes du perfectionnement des méthodes.

- 1. Synthèse d'une partie de la chaîne.*
- 2. Création de formes hybrides*
- 3. Synthèse de l'insuline humaine.*

- Objectifs spécifiques : - *Maitriser le procédé de la définition* et de l'étymologie
 - *Connaitre la signification des éléments grecs et latins pour deviner le sens des mots*

Texte support

Génome

La description complète du génome humain – on parle aussi de cartographie, métaphore plus riche –était pour les biologistes un rêve, vu l'immensité de la tâche.

Le mot *génom*e été formé en allemand, et est passé après 1920 dans toutes les langues concernées par la génétique, terme qui avait été créé en anglais par le biologiste Bateson, le 18 avril 1905. Il est assez rare qu'un mot ait un acte de naissance aussi précis, cela arrive en science.

*Génétique, Génom*e, on y reconnaît la source grecque « *genos* », qui correspond à l'idée de naissance, d'engendrement. Pris à la langue de Platon ou au latin « *genus* », nous avons en français une foule de mot qui disent aussi l'origine, certains clairement, comme *engendrer*, ou *génom*e, d'autres plus subtilement, comme *genre*, *génie*, ou même *gens*. Comme le mot grec correspond aussi à l'idée de race, un composé sinistre s'est manifesté vers 1944, et c'est *génocide*, qui manifeste que tout ce qui exprime la vie et sa transmission peut être détruit, tué, ce qu'exprime – cide.

Quand au *génom*e aujourd'hui propulsé en tête de l'actualité, il combine le gène, terme créé en allemand par le Danois Johannsen en 1909 et la finale de *chromosome* dont le nom, qui évoque la couleur (*chromo-*) et le corps (*soma*) est à lui seul tout un romain scientifique. Car le génome est le stock des gènes, localisés sur les chromosomes, et qui portent un véritable texte fait de phrases ou « *séquences* » dont les mots sont en effet des séquences de molécules et dont les lettres ne sont que quatre. ...

Décrire le génome fut un travail colossal ; l'interpréter ou, si l'on veut, le traduire, conduira à d'immenses révolutions médicales. En entrant dans cette connaissance, c'est le rapport de l'humanité avec sa nature même qui s'enrichit.

Cette connaissance –l'homme est entrain d'apprendre à se lire lui-même – concerne tout être vivant. Il serait monstrueux qu'elle fût « privatisée ». Pourtant, l'utilisation de ce savoir génétique va déclencher, et déclenche déjà des appétits économiques assez griffus

Qu'on n'oublie pas la valeur initiale de *génos*, qui est « naissance » : naissance et génération des êtres vivants, mais aussi naissance de nouveaux problèmes.

*Alain REY, Lexicologue, responsable des éditions Le Robert ;
 In Le français dans le monde N° 312 .septembre –octobre 2000*

Questions

- 1) Retrouvez tous les mots appartenant à la même famille que « génome »

Génome, gène, génétique. génocide

- 2) Quelle est la racine du mot génome

Grecque : genos Latin : génus

- 3) Retrouvez un « synonyme » de génome

Cartographie

- 4) Quelle est la composition du mot chromosome

Chromosome : chromos signifie la couleur

Soma signifie corps

- 5) Relevez la définition du mot génome

Il combine le gène et la finale du chromosome

- 6) Complétez le tableau à l'aide d'informations relevées du texte

Termes	Nationalité	Date de naissance	Créé par
Génome	Danois	1909	Johannsen
Génétique	anglais	18/04/1905	Bateson
Génocide		1944	

Exercice :

En vous aidant du tableau ci-dessous, définissez les mots suivants

Génocide –omnipotent –télépathie –polyglotte – radiothérapie –poly morphe – hydrocéphale

Les mots composés savants

Mots latins	Mots grecs
<i>Aqua → eau : aquarium</i>	<i>Algie →douleur : névralgie</i>
<i>Omni → tout : omnivore</i>	<i>Anthropo → homme : anthropologie</i>
<i>Vore →qui mange : omnivore</i>	<i>Bio → vie : biologie</i>
<i>Arbor →arbre : arboricole</i>	<i>Chloro →vert : chlorophylle</i>
<i>Multi →nombreux : multilingue</i>	<i>Ciné →mouvement : cinétique</i>
<i>Pare →qui porte : ovipare</i>	<i>Hydro →eau : hydraulique</i>
<i>Radio →rayon : radiologie</i>	<i>Logie →science : biologie</i>
<i>Uni →unique : uniforme</i>	<i>Morpho →forme : morphologie</i>
<i>Cide →qui tue : insecticide</i>	<i>Poly →nombreux : polyglotte</i>

Exercices de lexique :

A- Complétez les définitions suivantes par les termes qui conviennent :

C'est – signifie – consiste – est – c'est désigne- appelle – appelée :

La transplantation d'organesle prélèvement d'un organe d'un individu donneur, suivi d'un transfert chirurgical à un receveur, complété d'un raccordement des vaisseaux

sanguines quiaboucher . Ondonneur celui qui, par solidarité, donne un organe, un élément de son corps ou son sang pour autrui, de façon anonyme ou bénévole.

Celui qui reçoit une greffe ou une transplantation de sangle donneur.

Le terme clonagel'opération quià isoler et multiplier une bactérie dans laquelle a été inséré un gène provenant d'une espèce animale ou végétale.

Correction : C'est – signifie – appelle – s'appelle – désigne – consiste

B- Réécrivez chaque énoncé suivant sous forme de définition

- Prélèvement sanguin : prendre sur un malade une certaine quantité de sang en vue de l'analyser

Le prélèvement sanguin consist à prendre sur un malade une certaine quantité de sang en vue de l'analyser

- Traitement médical : moyen de soigner un malade / prescrire une ordonnance de médicaments en vue de guérir un patient

Le traitement médical est un moyen de soigner un malade, c'est- ce qui veut dire prescrire une ordonnance de médicaments en vue de guérir un patient

- Jumeaux : deux enfants nés d'un même accouchement

Le terme jumeau se dit des deux enfants nés d'un même accouchement .

C- Relevez dans les énoncés suivants les expressions qui introduisent les reformulations :

- Les «espèces sont des groupes de populations naturelles qui sont reproductivement isolés des autres groupes de même nature .Ce qui veut dire que deux populations animales qui ne se reproduisent pas elles sont deux espèces différentes.
- De son vivant, on peut faire don de certains organes, il en est de même pour certains tissus et cellules souches que l'on trouve principalement dans la moelle osseuse et dans le placenta.
- Dans le premier organisme cloné, on a utilisé une cellule animale adultes spécialisée, en d'autres termes une cellule différenciée.
- Un tissu est composé de cellule de même morphologie et de même potentialité, c'est pourquoi on parle de tissu nerveux, autrement dit un ensemble de cellules nerveuses.

Correction : Ce qui veut dire, il en est de même, en d'autres termes, autrement dit

- Objectifs spécifiques :*
- 1* Etudier les marques de l'objectivité*
 - 2* Etudier les valeurs du présent*
 - 3* Etudier les procédés de reprise*

I- Les marques de l'objectivité

Mettez en valeurs les faits en utilisant la forme impersonnelle.

- Des chercheurs ont mis au point une nouvelle thérapie contre le SIDA
- Les chercheurs ont prouvé que la technologie du clonage appelée technologie nucléaire a réussi.
- En 1994, des chirurgiens ont réalisé 1627 transplantations rénales.
- Deux sortes de greffes sont utilisées aujourd'hui.
- Le donneur de sang doit être en bonne santé

Correction :

- - Il a été mis au point une nouvelle thérapie contre le SIDA
- Il a été prouvé que la technologie du clonage a réussi.
- En 1949, on a réalisé 1627 transplantations rénales.
- Il ya deux sortes de greffes utilisées.
- Il faut que le donneur du sang soit en bonne santé.

II- Les valeurs du présent :

Donnez la valeur du présent dans chacun des énoncés suivants :

1. Un tissu est composé de cellules de même morphologie et de même potentialité.
2. Pour la première fois, des chirurgiens algériens viennent de procéder à des transplantations d'organes.
3. b- le clonage n'est pas encore au point mais la science progresse à pas de géant .
4. à partir de la technologie du clonage, on peut rêver à tout un arsenal de médicaments et de soins totalement différent de tout ce dont on disposait jusque là.
5. chaque année des chirurgiens se réunissent pour étudier les phénomènes de rejet d'organes.
6. Dès 1935, le biologiste Hans Spemann réalise les premières expériences du clonage sur la grenouille .le 23 février 1979, des chercheurs écossais lèvent le doute en annonçant au monde entier la naissance de la première brebis clonée.

Correction :

- | | | |
|-------------------------------|-----------------------|-----------------------|
| 1. présent de vérité générale | 2. Passé proche | 3. Présent momentanée |
| 4. Futur proche | 5. Présent d'habitude | 6. Présent narratif |

III-*Les procédés de reprise*

Relevez dans le texte suivant, les mots ou les expressions qui renvoient à Louis et à Joseph Meister.

En 1885, un petit berger de 9 ans, Joseph Meister, fut mordu par un chien enragé .L'enfant portait de nombreuses blessures à la main, aux jambes et aux cuisses .à cause de ses blessures, il était exposé presque fatalement à contracter la rage .La victime mourrait dans d'atroces souffrances.

Louis Pasteur , qui avait expérimenté sur les chiens un sérum contre la rage hésitait à l'administrer à un être humain .Enfin le chercheur se décida , non sans appréhension .Il inocula au petit Meister , le jour même , du vaccin obtenu avec la moelle de lapin .Quelques semaines plus tard , l'enfant avait survécu .Le savant lui avait sauvé la vie .

Correction :

Louis : → le chercheur, le savant

Joseph Meister : → le petit berger, l'enfant, la victime, le petit Meister

Quelques Activités de préparation à la production :

A partir des données suivantes, rédiger un texte scientifique, pour chacun des deux thèmes proposés :

Thème 1 : La tuberculose

- maladie infectieuse
- 3 millions de décès par an
- 3 causes de son aggravation :
 - a- le SIDA : développement de formes graves de la tuberculose
 - b- Apparition de souches multi-résistantes de la bactérie (*mycobacterium tuberculosis*) (Prisons américaines)
- Pas de recherches médicamenteuses
- Pas de suivi des malades
- Difficulté de mener les recherches sur la bactérie *tuberculosis* .

Thème 2 : Le tabagisme

- produit chimiques toxiques : goudron, nicotine
- personnes longuement exposées (risque accru de 20 à 30% : cancer du poumon)
- non-fumeurs : risque accru de 23 % de cardiopathie.
- 17.000 admissions par an : enfant de -5 ans (parents fumeurs)
- Mort subite du nourrisson (mère fumeuse)
- Facteurs de risques :
 - a- Enfant : infection de l'oreille moyenne, bronchite, pneumonie
 - b- Adulte : cancer de poumons, cardiopathie, cancer nasal, aggravation de la fibrose kystique, diminution de la fonction respiratoire, cancer du col de l'utérus.

Quelques Sujet de production écrite

Sujet : 1

L'asthme est une maladie respiratoire .Citez les différents types d'asthme
Dites quels sont les symptômes et expliquez ses causes et ses conséquences
Quelles précautions peut-on prendre pour éviter les crises d'asthme ?

Sujet : 2

Définissez le stress : Qu'appelle-t-on un stress négatif et un stress positif ?
Quelles conséquences a le stress négatif sur le corps humain ?

Quelques techniques utilisées dans les séquences :

1- l'analyse d'un texte

1ère étape :

Une première lecture permet de "découvrir" le sujet, on donne une idée globale. Cette démarche sera l'occasion de relever les mots ou les phrases-clés (ce qu'il paraît important de retenir dans le texte).

De cette lecture achevée, peut-on répondre à la question :

De quoi s'agit-il ? De quoi l'auteur de cet article veut-il nous informer ?

1ère solution : vous avez découvert l'idée générale du texte.

- Passez directement à la 2ème étape.

2ème solution : vous n'avez pas découvert l'idée générale du texte.

- Approfondissez votre réflexion à l'aide des mots et phrases clés que vous avez relevés.
- Reprenez le travail à son début comme s'il s'agissait de la découverte du texte.
- "Videz votre tête" des informations perçues lors de la première lecture.
- Evitez d'être influencé par votre première approche.

2ème étape

A l'occasion d'une seconde lecture, recherchez :

L'idée principale et les idées secondaires exprimées dans chaque paragraphe.

L'idée générale : c'est le sujet traité.

Les idées principales : ce sont les réponses aux questions que l'on se pose sur le sujet.

* Quelles questions se poser ?

Où : où cela se passe-t-il ? Quand ?/ à quel moment ?/ dans quelles circonstances ?

Comment ? De quelle sorte ?, Sous quelle forme ?, Quelles ressemblances ?,

Quelles différences, Quel rapport avec l'idée générale ?

Pourquoi ? : Pour quelles raisons ?, Dans quel but ? Quelles sont les causes et

les conséquences ? Qu'est-ce que cela a ou va provoquer ? Quels sont les avantages, les inconvénients ? ...

Une fois trouvée chaque idée principale, posez-vous à nouveau les mêmes questions :

Où ? - Quand ? - Comment ? - Pourquoi ?

Vos nouvelles réponses, ce sont les idées secondaires.

3ème étape

Une troisième lecture facilitera la compréhension de l'enchaînement des idées et de l'organisation du texte dont vous tirerez le plan adopté par l'auteur

Phase 1 : la préparation du résumé

Première lecture : l'approche globale du texte

- 1- Lire intégralement le texte : cela consiste à observer la date de publication, le nom de l'auteur, le titre donné au passage, ensuite lire attentivement le texte.
- 2- Faire un premier bilan : caractériser le texte en répondant aux questions suivantes :
 - De quoi le texte parle-t-il ? → dégager les thèmes
 - Comment l'auteur en parle-t-il ? → dégager le type de développement
 - Quelle est l'intention générale de l'auteur → dégager la visée communicative

Deuxième lecture : l'analyse du déroulement du texte

- 1- Distinguer les étapes du texte, en encadrant les liens logiques entre les unités de sens, expliciter les liens logiques perceptibles à la lecture, élucider les obscurités rencontrées.
- 2- Déterminer la démarche de l'auteur

Troisième lecture : la mise en évidence de l'essentiel

- 1- Analyser chaque étape
- 2- Schématiser le plan du texte

Phase 2 : la rédaction du résumé

Reformuler la première étape du plan :

Relire les éléments soulignés dans le texte, reformuler les idées

Vérifier la reformulation :

- Eviter les erreurs de sens
- Utiliser un style personnel
- Conserver le système d'énonciation

Indiquer le rapport logique entre la première étape et la seconde étape :

Ne pas prendre systématiquement la formule du texte mais chercher des équivalences

Reformuler l'étape suivante

Procéder comme la première étape du texte et faire de même avec les autres étapes éventuelles

Relire le résumé et vérifier sa cohérence

Vérifier la longueur du résumé

Relire le résumé et vérifier son style

3- La synthèse des documents

1. Nature de l'exercice :

La synthèse de documents est un exercice qui s'apparente au résumé de texte. Comme le résumé il fait appel à la démarche intellectuelle qui associe compréhension et rédaction. Dans les deux cas ? le sens de l'analyse est complété par l'esprit de synthèse.

Mais, comme le dit Joëlle Pagès- Pindon , « *tandis que le résumé est fondé sur la décomposition du texte de base , visant à en dégager l'essentiel , la synthèse se caractérise par un double mouvement de décomposition et de recombinaison .Il s'agit en effet de combiner en une synthèse personnelle les diverses informations apportées par deux ou trois textes de base portant sur un même sujet.* »³²

L'intérêt de l'exercice de synthèse réside dans sa visée directement pratique .Il est nécessaire dans le travail de documentation pour la préparation d'un exposé par exemple. De plus les techniques de reformulations et de compositions qu'il utilise sont transférables dans d'autres disciplines.

2- *Conseils de méthode* : La méthode d'approche comporte toujours deux temps :

La lecture, l'élaboration du plan

2.1 La lecture des textes

La lecture de l'ensemble des textes est indispensable .ce travail doit être long et précis .Comme pour le résumé au cours de cette lecture, on portera sur le brouillon le squelette de chaque texte : Grandes idées, articulations logiques, exemples,...

On essaiera également en une phrase courte et schématique de rendre l'idée essentielle de chaque texte.

2.2 L'élaboration du plan de la synthèse :

A partir des charpentes analytiques fournies par la lecture, et par leur comparaison, il faudra dégager les points essentiels sur lesquels les textes se recoupent et ceux sur lesquels ils se complètent ou s'opposent.

Cette étape préalable terminée, il s'agira de construire le plan de la synthèse il n'ya pas de plan type, c'est le contenu et la nature des textes qui imposent la structure à adopter .

Cependant, on part souvent d'une position du problème pour arriver à une des solution en suivant une progression ordonnée.

³²Jean A.MOREAU « la contraction et la synthèse des textes » .Ed Nathan

Yves STALLONI. « Méthode de contraction et de synthèse des textes » Ed. Ellipses

2.3 Rédaction de la synthèse :

La synthèse doit être parfaitement objective, c'est-à-dire qu'elle ne doit pas ajouter à la documentation proposée, mais être une construction originale à partir de l'analyse de ces documents.

Il ne faut pas hésiter à sacrifier beaucoup de textes .les textes n'ont pas forcément la même densité : un énoncé peut être plus riche qu'un autre

Contrairement au résumé, une conclusion est nécessaire même si elle est discrète, elle doit être issue des textes, comme s'ils se synthétisaient de leur propre mouvement et non pas relever d'un choix personnel.

4- Le compte rendu

A- *Compte rendu objectif :*

Rendre compte objectivement c'est rapporter, le plus fidèlement possible ce dont il est question dans un texte .Globalement, on doit informer sur la nature du texte, les grandes idées qui le structurent en dégagant le sens général .On ne retient que les faits les plus importants et les plus significatifs.

Le compte rendu objectif se compose de deux parties

1^{ère} partie : Une introduction qui présente l'œuvre

2^{ème} partie : Le résumé : reformulé de manière claire et concise :

Reformuler les informations et les idées dans son propre style.

Emploi de la 3^{ème} personne : L'auteur dit, l'auteur pense que

Emploi du présent à valeur atemporelle

B - *Le compte rendu critique :*

Il inclut les réactions et opinions du destinataire à l'égard du message .Il intègre impérativement une partie commentative .Le jugement est exprimé de façon personnelle et porte sur :

a- La valeur du texte : Critique interne

b- La place qu'occupe ce texte dans un contexte plus large : Critique externe.

Le compte rendu critique est constitué de :

1- Le compte rendu objectif :

a- Une introduction

b- Le résumé du texte

2- Le commentaire

a- Une critique interne

b- Une critique externe

Conclusion

Conclusion

Le français demeure l'outil nécessaire à toute étude scientifique et technique en Algérie, c'est La langue incontournable dans la formation médicale et para médicale.

La manière la plus adéquate pour former des stagiaires dans cette option consisterait à leur dispenser systématiquement un enseignement de Français sur objectifs spécifiques, qui se fonde sur une pédagogie adaptée, un enseignement qui ne consiste pas à enseigner la littérature ou de la grammaire, mais faire assimiler au stagiaire certains points de langue spécifiques, qui constituent leurs besoins précis et réels. La langue, dans ce cas n'est pas une fin en soi, mais un moyen, un instrument pour acquérir un autre savoir jugé primordial.

Cet enseignement –apprentissage ne peut se faire que dans le cadre d'une ingénierie de formation, qui peut être résumé en cinq actions successives : analyser, concevoir, réaliser, évaluer, réguler.

- 1 - Analyse des besoins des apprenants.
- 2- Conception d'un plan de formation (curriculum)
- 3- Réalisation du plan de formation conçu
- 4- Evaluation :

Elle peut être diagnostique, ou , formative ou sommative

L'évaluation formative qui se fait pendant la formation et dont le but est de réguler et faciliter l'apprentissage, l'évaluation sommative qui est à la fin de la formation afin de valider le contenu de l'enseignement.

L'évaluation formative est fortement préconisée, car c'est « *une évaluation intervenant en principe au terme de chaque tâche d'apprentissage et ayant pour objet d'informer élève et maître du degré de maîtrise atteint et éventuellement de découvrir ou et en quoi un élève éprouve des difficultés d'apprentissage, en vue de lui proposer ou de lui faire découvrir des stratégies qui lui permettent de progresser.* »³³

- 5- Régulation de la démarche : quand les objectifs avancés ne seraient pas atteints le formateur sera amené, à tout moment, à modifier les itinéraires individuels ou collectifs et à revoir sa démarche pédagogique afin d'apporter des changements pour améliorer les formés.

Nous devons donner à notre formé, les moyens de s'approprier les outils linguistiques nécessaires correspondant à ces besoins, afin d'optimiser les éléments de la formation à l'école paramédicale mis en place

³³ De Landsheere , « *dictionnaire de l'évaluation et de la recherche en éducation* »

Il nous semble nécessaire que certaines remédiations soient apportées au niveau de deux plans, au sein de cette école paramédicale :

Sur le plan institutionnel

- * Organiser des séances de coordination et de travail entre les enseignants de spécialité et les enseignants de langue française, et les stagiaires à l'école paramédicale.

Ce contact permettra de discuter les impératifs de la formation et les besoins les plus urgents en langue française, chez les stagiaires.

- * Maintenir le module de langue française, durant les trois années de formation
- * Accorder un coefficient plus élevé à l'enseignement de ce module.
- * Elaborer un référentiel de langue française, à travers l'interaction entre les enseignants de langue française et les enseignants de spécialité.
- * Introduire les Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Education (TICE) dans l'enseignement des langues. Les TICE regroupent un ensemble d'outils conçus et utilisés pour produire, traiter, entreposer, échanger, classer, retrouver et lire des documents numériques à des fins d'enseignement et d'apprentissage. (Utilisés dans le cadre de l'éducation et de l'enseignement)

Sur le plan didactique :

- * procéder, à chaque rentrée scolaire, (annuelle, semestrielle) d'une manière systématique à une évaluation diagnostique en langue française, qui permettra au formateur de recenser les lacunes des stagiaires.
- * Diversifier les moyens et les supports pédagogiques.
- * Développer les nouvelles méthodes pédagogiques
(Projet, résolutions des problèmes, apprentissage coopératif)
- * Adapter la méthode d'enseignement - apprentissage (active, interrogative, démonstrative) en fonction du profil des stagiaires.
- * Favoriser une pédagogie active qui fait appel aux initiatives et aux propositions des stagiaires.

Il est préférable de disposer des nouveaux moyens d'acquérir de nouvelles connaissances, (CD ROM, sites Internet) au lieu de faire recours au même savoirs, acquis au moment de la formation initiale, et en même temps donner aux apprenants les moyens de l'auto formation, et les faire participer dans le processus d'enseignement / apprentissage.

Il faut passer donc de la transmission du savoir à l'apprenant à l'appropriation du savoir par l'apprenant c'est –à dire « apprendre l'apprenant à apprendre »

Bibliographie

Bibliographie

- 1- ACHOUCHE, M, « *La situation sociolinguistique en Algérie* »
In Langues et Migrations, centre de didactique des langues et lettres de Grenoble, 1981
- 2- BISSONNETTE, Steve et Mario RICHARD. « *Comment construire des compétences en classe* ». Des outils pour la réforme. Montréal, Chenelière/McGraw-Hill, 2001
- 3- CUQ. J.P., « *le français langue seconde* », Hachette .Paris.1991
- 4- De Landsheere , « *dictionnaire de l'évaluation et de la recherche en éducation* »
- 5- EVENO Patrick, *L'Algérie, Le Monde Editions, 1994, p. 103.*
- 6- ENS de Saint Cloud, CREDIF, Vocabulaire général d'orientation scientifique,
(Sous la direction de A. phal), Didier, 1971.
- 7- GALISSON R.et COSTE D « *Dictionnaire de didactique des langues* »Hachette .Paris, 1976
- 8- H.Besse, « *Méthodes et pratiques des manuels de langue* »,
Didier-CREDIF (coll. Essais), 1985
- 9- Jean A.MOREAU « la contraction et la synthèse des textes » .Ed Nathan
- 10- J.-L. Descamps et M.Hamon (éds),
« Les langues de spécialité Analyse linguistique et recherche pédagogique », AIDELA, 1970.
- 11- LEHMAN .D« *Le français d'aujourd'hui*» N° 78, 1987
- 12- LEHMAN.D « *Objectifs spécifiques en langue étrangère* », Hachette, Paris, 1993.
- 13- MANGIANTE.J. 2007 « *Une démarche de référentialisation en français des professions* » In « le français dans le monde », Recherches et applications, juillet 2007
- 14- MANGIANTE.J.M et PARPETTE , « le français sur objectif spécifique : de l'analyse des besoins à l'élaboration d'un cours ». Hachette.2004,p16
- 15- MARTINEZ. P « *Apprentissage et Curriculum en Français Langue Seconde* »Hachette.Paris
- 16- Masselin J., Delsol A., Duchaigne R., « Le français scientifique et technique »,
1-2, Didier-Hatier, Paris, 1971.
- 17- M.-T. Gaultier et J.Masselin, " L'enseignement des langues de spécialité à des étudiants étrangers , Langue française » 17, 1973.

- 18- PLANTE.J. « *Evaluation de programme* » Laval, Québec 1994
- 19- RAHAL .S . « *La francophonie en Algérie : Mythe ou réalité* »,
Colloque du 25 au 26 septembre 2001, Beyrouth, Liban
- 20- ROLLE-BOUMLIC.M « *vers une ingénierie de la formation en milieu
professionnelle* » CREA.FOS.2007
- 21- Yves STALLONI. « *Méthode de contraction et de synthèse des textes* » Ed. Ellipses

Sitographie

- 1) <http://www.le-fos.com/>
-Consulté le 14 février 2009
- 2) <http://www.edufle.net/-Francais-sur-objectifs-specifiques->
-Consulté le 14 février 2009
- 3) <http://www.lb.refer.org/fle/index.htm>
-Consulté le 02 Mars 2009
- 4) <http://www.fle.fr/>
-Consulté le 03 Mars 2009
- 5) <http://www.apsq.org/sautquantique/doss/d-competences.html#approches>
-Consulté le 16 Avril 2009
- 6) http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/afrique/algerie-3Politique_ling.htm

-Consulté le 10Mai 2009
- 7) <http://www.sante.dz/inpfp/revue.htm>

-Consulté le 20 Juin 2009
- 8) <http://www.lepointdufle.net/>

- Consulté le 11 septembre 2009
- 9) <http://french.chass.utoronto.ca/res/didactique/index.html>

Consulté le 06 Novembre 2009
- 10) http://www.initiatives.refer.org/Initiatives-2001/_notes/sess610.htm

Consulté le 03 Décembre 2009

11) <http://www.bienlire.education.fr/04-media/a-fle-imp.htm>

Consulté le 12 Janvier 2010

12) <http://books.google.com/>

Consulté le 14 Février 2010

13) http://fr.wikipedia.org/wiki/Ing%C3%A9nierie_p%C3%A9dagogique

Consulté le 14 Février 2010

Annexes

1- Questionnaire destiné aux enseignants

1) Comment trouvez-vous le niveau de vos étudiants en français?

Faible.

Bon.

Très bon.

2) Y a –t-il une véritable communication en langues française ?

Oui

Non

4) vos apprenants, Ont-ils besoins d'être aidés en cette matière?

Oui

Non

4) Indiquez certains de leurs points faibles dans les propositions ci-dessous:

Comprendre des textes scientifiques

La prononciation.

Tenir une conversation.

Poser et répondre à des questions oralement.

La grammaire.

Rédaction.

5) Les cours du module de français, selon vous, doivent être:

Relatifs à leurs spécialités

Se basent sur la connaissance de langue (grammaire, conjugaison ...)

Cours de terminologie.

Cours de français général

6) Est-ce qu'une amélioration de leurs compétences linguistiques les aiderait à une meilleure assimilation des cours?

Oui

Non

7) votre évaluation est basée sur :

L'oral

L'écrit

L'oral est l'écrit

8) selon vous, l'enseignement du français à l'école paramédicale doit-il changer ?

Oui

Non

10) Sur quel plan doit être fait ce changement ?

2. Questionnaire destiné aux stagiaires

1 ° Pour-vous, l'apprentissage du français est-il nécessaire dans votre spécialité?

Oui

Non

2 ° pourquoi apprenez-vous le français ?

Voici les statistiques relevés au près de chaque réponse donnée, dans le QCM proposé.

- Pour comprendre les documents et les ouvrages de votre spécialité.
- Pour poser et répondre aux questions.
- Pour avoir une bonne note en module de français
- Augmenter la chance d'avoir un poste de travail facilement.
- Pour poursuivre des études supérieures à l'étranger
- Pour mieux réussir votre parcours professionnel à l'avenir
- Autres cas, avec précision

8 ° Avez-vous besoin de cette langue ?

Oui

Non

9 ° Si oui, dans quel(s) cas ?

Recherches et exposés

Profession future

Correspondance, Internet.

Autre cas

10 ° faites- vous des lectures, en dehors des heures de cours ?

Oui

Non

11 ° Votre niveau en français, selon vous, est :

A l'oral : Très insuffisant Insuffisant

 Assez bon Bon

A l'écrit :

 Très insuffisant Insuffisant

 Assez bon Bon

12 ° Quelles sont vos principales difficultés en français ? (Choisissez 3 par ordre d'importance)

La prononciation

La conjugaison

Tenir une conversation

Comprendre des textes scientifiques

Prendre des notes d'une conférence

Rédiger des lettres, des CV, rapports.....

Comprendre les documents professionnels (relatifs à votre spécialité)

Ecouter et comprendre les conversations professionnelles (TV, radio)

8 ° Avez-vous des difficultés à comprendre vos cours de spécialité ?

OUI

NON

9° les cours du français vous permettent d'avancer dans cette langue au niveau de :

Compréhension orale

Compréhension écrite

Expression orale

Expression écrite

10- Laquelle de ces activités est la plus utilisée dans vos cours de français ?

Écrire

Parler

Lire

Écouter

13- Quelle activité préférez-vous ?

Écrire

Parler

Lire

Écouter

14- Les cours du module de français, selon vous, doivent être :

Relatifs à votre spécialité

Se basent sur la connaissance de langue

(Grammaire, conjugaison)

Cours de français général

Cours de terminologie médicale

TABLE DES MATIERES

Introduction.....	1
-------------------	---

Chapitre I : Eléments diachroniques de base

1- L'école paramédicale, présentation et description	6
1.1*Aperçu historique de l'école paramédicale.....	6
1.2*Structure et fonctionnement.....	6
1.3*Conditions d'accès.....	7
1.4*Modalités de recrutement.....	7
1.5*Organigramme de l'école paramédicale.....	9
1.6*Politique linguistique de l'école paramédicale	9
2- Public- cible et formation	10
2.1*Présentation du public cible	10
2.2*Présentation des formateurs.....	11
2.2.1*Les enseignants de spécialité.....	11
2.2.2*Les enseignant de français.....	11
3- Place du français dans la société algérienne.....	12
4- Place du français dans l'enseignement et la formation	13
4.1*Le français langue seconde.....	14
4.2*Le français langue étrangère.....	16
5- Le français général	17
6- Le français sur objectif spécifique	17
6.1*Historique du français sur objectif spécifique	18
6.1.1*Le français militaire.....	18
6.1.2*Le français scientifique et technique.....	18
6.1.3*Le français instrumental.....	19
6.1.4*Le français fonctionnel.....	20
6.2*Le français sur objectif spécifique.....	21
6.2.1*La diversité du FOS.....	22
6.2.2*La méthodologie dans le FOS.....	23
7- Le français langue professionnelle.....	24
8- L'ingénierie de formation	24
8.1*La démarche de l'ingénierie de formation.....	24

Chapitre II : Le discours du secrétariat médical

1- Généralité sur le secrétariat médical.....	27
1.1*Les fonctions principale de la secrétaire médicale.....	27
1.2*Les différentes taches de la secrétaire médicale	27
2- Les éléments récurrents dans le discours du secrétariat médical	32
2.1*L'énoncé médical.....	33
2.1.1*Tableau récapitulatif.....	34
2.2*L'énoncé argumentatif.....	35
2.2.1*Tableau récapitulatif.....	36

Chapitre III : Expertise des programmes et enquêtes du terrain

1- Description des programmes des secrétaires médicaux.....	37
1.1*Présentation succinctes des programmes.....	37
1.1.1*Définition du programme.....	37
1.1.2*Evaluation du programme.....	39
1.2*Fondement généraux.....	40
1.3*Approche critique.....	43
2- Description du programme de français	46
3- L'enquête au près des acteurs	48
3.1*Le public –cible et le terrain.....	48
3.2*Sondage auprès des enseignant.....	48
3.3*L'entretien auprès des responsable.....	51
3.4*Sondage au près des stagiaires.....	52
3.5*Observation et critique des pratiques de classe.....	58
4- L'analyse des besoins.....	64

Chapitre IV : Conception de séquences pédagogique

1- L'approche par compétence.....	66
2- Fiche technique du programme.....	68
3- Les séquences pédagogiques.....	69
Conclusion	89
Bibliographie	91
Annexes.....	93